

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINT-GEORGES

100 000e visiteur au kiosque touristique

Après sept ans d'existence, le kiosque touristique situé à Saint-Georges a accueilli son 100 000e visiteur, le 17 août. La responsable, Mme Michèle Chabot, a remis au visiteur de l'Alabama un coffret de produits d'étable. Selon les indications reçues au Bureau de tourisme et des congrès de Beauce, le bureau d'information terminera ses activités estivales le 28 août.

SAINT-LÉONARD

Festival du lin

Plus de 6000 visiteurs sont attendus, du 26 au 28 août, pour la tenue du 19e Festival du lin de Saint-Léonard de Portneuf. Débutant vendredi soir, cette fête offrira diverses activités et spectacles dont l'un mettra en vedette Nathalie Noël, de Saint-Raymond, lauréate du premier prix au concours « Les étoiles du Capitole ». Ce festival fait redécouvrir chaque étape de la fabrication et de la culture du lin. Une centaine de bénévoles assure la réussite de cette fête culturelle dont le budget de fonctionnement est de 35 000 \$.

DONNACONA

Nouveau centre d'interprétation

Un Centre d'interprétation de la nature et d'animation familiale est ouvert au public depuis la fin de semaine au parc familial des Berges en bordure de la rivière Jacques-Cartier à Donnacona. Un regroupement d'associations et une centaine de bénévoles ont permis de concrétiser ce projet dans lequel des aménagements sportifs et récréatifs sont aussi prévus. Cet ensemble s'inscrit dans le cadre du financement par Hydro-Québec de projets communautaires privilégiant la protection de l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles.

LÉVIS

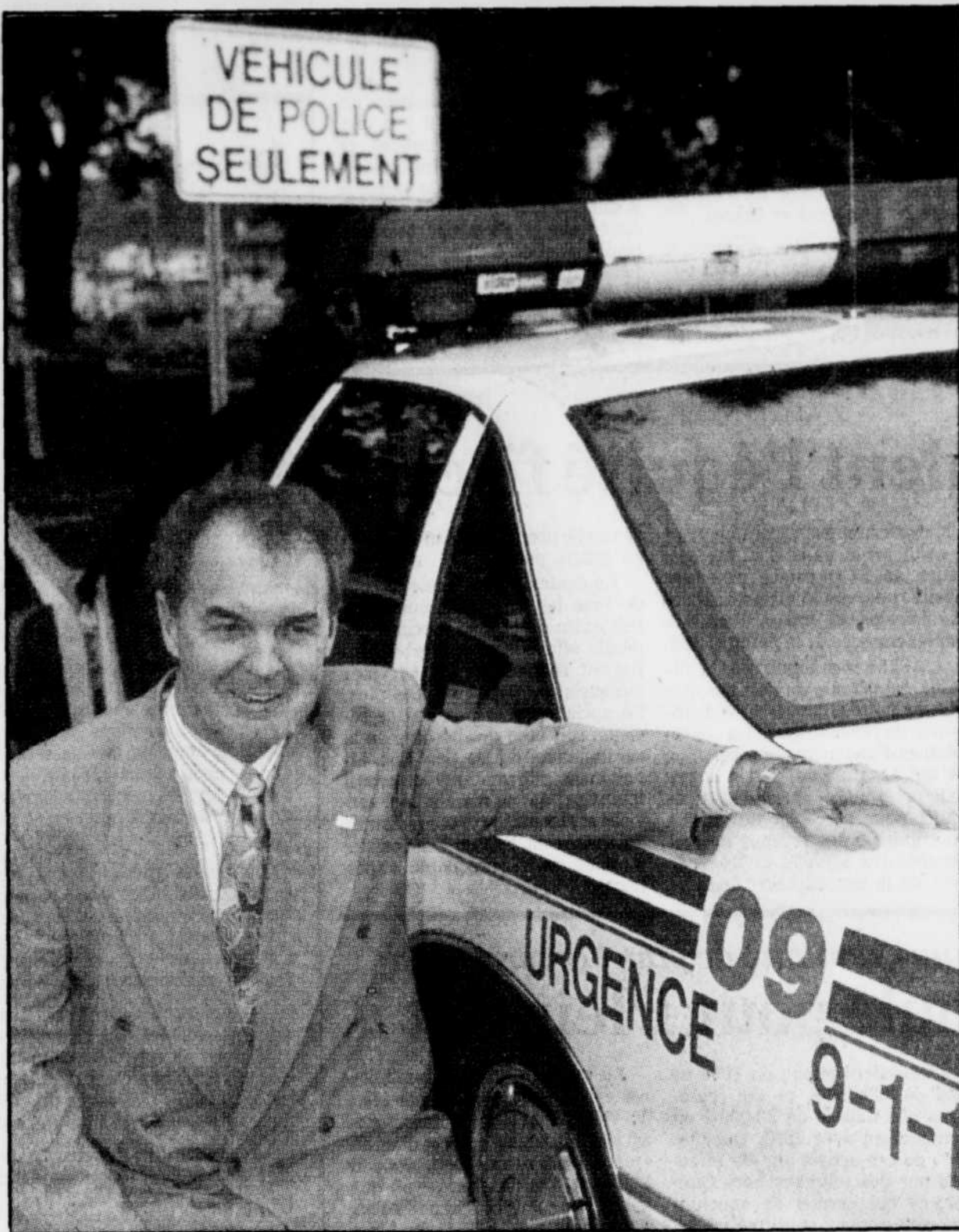
147 000 \$ pour la collecte sélective

Pour avoir implanté la collecte sélective sur son territoire, la ville de Lévis vient de recevoir de Collecte sélective Québec une aide financière de 147 000 \$. Représentant 9 \$ par porte, cette aide financière à laquelle participe la Société des alcools du Québec couvre une partie des frais encourus par la ville pour la promotion de la collecte sélective et l'achat des bacs de récupération. Lévis a amorcé son virage vert, en juin 1992, en adoptant une politique environnementale. Depuis la ville ramasse papiers, cartons, contenants de métal, plastiques, verres et résidus verts.

SAINT-JOSEPH

Subvention de 37 000 \$

La Chambre de commerce de Saint-Joseph a reçu une subvention de 37 035 \$ dans le cadre du programme de création d'emplois lui permettant d'embaucher un agent socio-économique, une secrétaire et un coordonnateur. De plus, Portes patio Réserver de Beauceville a obtenu dans le cadre du programme fédéral de formation de la main-d'œuvre un montant de 13 094 \$ pour former des manoeuvres spécialisés.



Le capitaine Marc-André Fortin, nommé pour un intérim de six mois à la tête du service policier, remplace le chef Jean Lalonde, qui a plié bagage mardi après un long conflit avec le syndicat représentant les 80 agents de la ville.

Service de police de Charlesbourg

Un officier de la SQ en mission très spéciale

CHARLESBOURG — Le commandant du Groupe tactique d'intervention de la SQ pour l'Est du Québec, le capitaine Marc-André Fortin, a pris les rênes, hier, du service de police de Charlesbourg. Une « mission très spéciale » que l'officier entend mener sans faire de vagues.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

À 8 h 30, hier, le capitaine Fortin a présidé sa première réunion avec les membres de l'état-major de Charlesbourg. Une rencontre au cours de laquelle les officiers et le nouveau directeur ont « fraternisé ».

Le capitaine Fortin, nommé pour un intérim de six mois à la tête du service policier, remplace le chef Jean Lalonde, qui a plié bagage mardi après un long conflit avec le syndicat représentant les 80 agents de la ville.

« À Charlesbourg, le niveau technique est bon. Il ne manque qu'une bougie d'allumage », affirme Marc-André Fortin, qui a bien l'intention d'être celle-là.

Son credo : la communication. « Au sein d'un corps policier, la communication entre la direction et l'état-major est un élément primordial. Elle permet de régler des situations potentiellement conflictuelles bien avant qu'elles n'éclatent. »

Conscient de marcher sur des oeufs, le directeur intérimaire est prudent. « Il y a à Charlesbourg des plaies à panser. Mais je vais prendre le temps d'arriver et de faire le tour du jardin avant d'indiquer la direction dans laquelle nous travaillerons. »

« On ne peut pas changer un corps de police en six mois. Mais on peut lui donner une nouvelle orientation. »

À l'issue de sa rencontre avec ses officiers, le nouveau chef s'est déclaré agréablement surpris de l'accueil qui venait de lui être réservé.

L'homme est affable ; affable et discret. Lors d'une rencontre tenue avec les représentants des médias, hier matin, dans les bureaux du service de police de Charlesbourg, M. Fortin ne s'est permis aucune envolée oratoire ni dénonciation publique.

Fera-t-il appel à son prédécesseur à titre de conseiller ? « Je devrais être à même de m'organiser sans M. Lalonde, malgré tout le respect que je lui porte. »

D'ici les six prochains mois, Charlesbourg tentera de recruter un directeur permanent pour son service de police. Le capitaine Marc-André Fortin déposera-t-il son bulletin de candidature ?

« Je n'ai pas encore envisagé cette possibilité », conclut l'officier, désireux de laisser les événements guider sa réflexion au cours des prochaines semaines.

Pour l'heure, son seul souci est de travailler « en harmonie » avec son état-major. Agé de 47 ans, le chef intérimaire habite Charlesbourg depuis huit ans.

Élections au Village-des-Hurons

Les clans Gros-Louis s'affrontent

VILLAGE-DES-HURONS — Jocelyne Gros-Louis, qui en 1992, mettait fin à plus d'un quart de siècle de règne de Max Gros-Louis comme grand chef de la nation huronne-wendat, sollicite un deuxième mandat, ainsi que tous les membres de son équipe, aux élections qui auront lieu le vendredi 26 août.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Elle aura de nouveau à affronter le coloré Max Gros-Louis qui a décliné, il y a une dizaine de jours, de faire un retour à la vie publique, accusant le conseil sortant de laisser pourrir les dossiers, de ne pas informer ses membres et d'être invisible.

La grande chef sortante retourne à son adversaire ces accusations. Elle se demande si c'est pas plutôt Max Gros-Louis qui a été absent au cours des deux dernières années. « Il s'est arrêté en 1992 et il revient en 1994 comme si rien ne s'était passé. »

Jocelyne Gros-Louis, qui l'avait emporté par 19 voix de majorité en 1992, estime être en meilleure position aujourd'hui. Elle compte sur ses réalisations pour obtenir la faveur de l'électorat.

Le Village-des-Hurons, dit Mme Gros-Louis, n'a pas qu'une vedette (Max Gros-Louis). « Il y a

aussi chez nous des gens très compétents et mon leadership je l'ai exercé en mettant ces compétences au service de la nation. » Elle affirme n'avoir pas la science infuse et compter sur le travail en équipe pour faire avancer la cause des siens.

À ceux qui lui reprochent d'avoir chaussé des mocassins trop grands, Mme Gros-Louis répond de façon symbolique qu'elle a plutôt chaussé les mocassins de sa mère. « Ils sont usés, mais ils sont propres », dit-elle. Avec les mocassins de sa mère et les raquettes de son père, elle espère conduire son peuple à la bonne destination et assurer son avenir. Elle ajoute : « Ma mère aurait 90 ans aujourd'hui et mon père 104. »

En guise de réponse à ses adversaires qui lui reprochent de n'avoir rien fait en deux ans, Mme Gros-Louis énumère une série de réalisations. « Quand nous sommes arrivés au pouvoir, dit-elle, nous avons constaté une adminis-

tration déficiente, des dossiers pour le moins boiteux, un système budgétaire archaïque et des négociations qui tournaient en rond. »

Nous avons donc mis de l'ordre en résorbant, entre autres choses, les déficits chroniques et en restructurant le système administratif et financier. Quant à l'agrandissement du territoire et le retour des membres de la nation vivant hors réserve, Mme Gros-Louis soutient que c'est toujours sa priorité. « Nous avons mis sur pied, dit-elle, un comité populaire et consultatif et les négociations avec le gouvernement fédéral progressent. »

Pour ce qui est du problème du logement, elle mentionne que le conseil sortant a fait construire le premier de trois immeubles de 12 logements ce qui contribuera à résorber quelque peu la liste d'attente des membres désirant revenir dans la réserve. Elle précise que toutes ces réalisations sont connues puisqu'elles ont été publiées dans le journal du conseil de la nation huronne-wendat.

L'équipe de Mme Gros-Louis se compose de Roger O. Picard, Maurice Picard, Harold Bastien, Marc Savard, François Vincent et Fabien Sioui.



Jocelyne Gros-Louis sollicite un deuxième mandat comme grand chef de la nation huronne-wendat. À ceux qui lui reprochent d'avoir chaussé des mocassins trop grands, elle réplique qu'elle a chaussé les mocassins de sa mère. « Ils sont usés, mais ils sont propres », dit-elle.

Le S.O.S. de Stéphane Fortin attire 1200 volontaires

QUÉBEC — L'appel aux donneurs de moelle osseuse lancé, la semaine dernière, par la famille de Stéphane Fortin a porté fruit : 1200 personnes ont participé aux quatre séances d'information organisées par la Croix-Rouge à Québec et à Beauséjour.

par ISABELLE DUCAS
LE SOLEIL

« Ça fait tellement plaisir de voir tous ces gens qui se sont déplacés, on sent qu'il y a quelque chose », dit Mariette Fortin, la mère du jeune homme de 26 ans atteint de leucémie, dont le seul espoir est de

trouver un donneur de moelle osseuse compatible.

Hier soir, dernière des soirées d'information prévues, 200 personnes ont écouté religieusement les informations concernant les dons de moelle, avant de signer un registre pour subir des prélèvements sanguins qui les placeront sur la liste des donneurs poten-

tiels. Le record d'assistance a toutefois été atteint, lundi soir à Beauséjour, où habitent les parents de Stéphane : 500 personnes se sont déplacées pour redonner espoir au jeune homme.

« Il nous appelle tous les jours et son moral est au top », affirme sa mère.

La séance d'information s'est terminée hier soir par une grande « chaîne de l'espoir » pour Stéphane, un geste qui a touché pro-

fondément ses parents, présents à chaque soirée d'information. « On sent vraiment que les gens ont saisi notre appel, dit Mme Fortin. On ne lâchera pas, on va lui en trouver un donneur ! »

De nombreux bénévoles offrent aussi leurs services à la Croix-Rouge : une équipe d'infirmières du bloc opératoire de l'hôpital de l'Enfant-Jésus font des prélèvements depuis le début de la semaine, le soir après leur journée de travail, pour permettre aux

équipes habituelles de faire face à cet afflux de donneurs.

Des séances d'information pour recruter des donneurs ont aussi été organisées dans des entreprises, comme chez Ultramar et à la Garde côtière, ce qui évite aux gens d'avoir à se déplacer. D'autres soirées auront aussi lieu la semaine prochaine dans la région de Beauséjour, puisqu'il y a plus de possibilité de trouver un donneur compatible dans la région d'où est originaire Stéphane Fortin.

PROBLÈMES D'HUMIDITÉ, RESPIRATOIRES, COÛT ÉNERGÉTIQUE ÉLEVÉ ?

Le seul échangeur récupérateur de chaleur à 100 % (peut être installé dans l'entretoit), avec système de filtration d'air intégré.

Pour une estimation gratuite, communiquez avec les VRAIS spécialistes.



LE GROUPE E.C.I. inc. 681-6853

L'ouverture est prévue pour l'été prochain

Château-Richer aura son village indien

CHÂTEAU-RICHER — La municipalité de Château-Richer, sur le Côte-de-Beaupré, veut construire un village du XVI^e siècle, du temps des Amérindiens, à la manière du Village québécois d'antan de Drummondville.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le maire de l'endroit, Jean-Guy Cloutier, a expliqué hier au SOLEIL que ce village, ou « archéodrome » comme l'appelle l'initiateur du projet, l'archéologue René Lévesque, pourra recevoir les visiteurs, peut-être dès le 24 juin l'an prochain.

Le projet est commencé. Le bois est coupé et provient d'une forêt propriété de la municipalité.

La réalisation de cet « archéodrome » ne coûtera pas grand-chose, explique M. Cloutier qui pense que s'il fallait payer tout le monde qui participera à la construction du village ça pourrait coûter autour de 100 000 \$. La municipalité a par exemple profité

d'un programme d'emploi du gouvernement fédéral pour engager de jeunes chômeurs qui ont coupé le bois. La construction des maisons se fera au printemps.

Le grand principe derrière ce projet, dit le maire de Château-Richer, est la nécessité de rétrécir le fossé qui ne cesse de s'élargir entre Amérindiens et Blancs.

Il y aura un prix d'entrée à payer pour visiter l'« archéodrome » : 5 \$ pour les adultes et 2,50 \$ pour les enfants. Mais pour les touristes qui encourageront les

commerces de Château-Richer, les visiteurs munis d'un reçu bénéficieront d'une réduction de 50 % de ce prix d'entrée.

En attendant la réalisation de ce projet, aujourd'hui il y a une grande fête où Amérindiens et Blancs sont appelés à fraterniser. Entre autres éléments de la fête il y aura messe à 16 h 30 où les Amérindiens porteront costume traditionnel et, à 21 h, une soirée folklorique au motel Panorama où Québécois et Amérindiens partageront leurs musiques et leurs danses.



Louis-Guy
LEMIEUX

Des revues de collection

Cent ans de cinéma... Le Vieux-Lauzon revisité par l'historien Michel Lessard... Une mémoire du manoir Montmorency...

Les vacances de juillet m'ont empêché de souligner la parution des numéros d'été de trois revues de collection publiées dans la région de Québec. Mieux vaut tard que jamais, comme on dit.

D'autant plus que ces éditions sont remarquablement intéressantes et qu'on peut encore les trouver dans les bons kiosques à journaux ou chez l'éditeur.

Cap-aux-Diamants

Le septième art est né, à Paris, le 28 décembre 1895. C'est donc dire que le cinéma aura 100 ans l'an prochain.

Devenant l'anniversaire, la revue *Cap-aux-Diamants* a demandé à Yves Laberge, un spécialiste de l'histoire du cinéma québécois, d'agir comme éditeur invité pour la circonstance. M. Laberge a fait de la belle ouvrage.

Tout le monde a la nostalgie des premiers films vus sur grand écran dans les salles obscures belles, souvent, comme des cathédrales et aujourd'hui disparues. Ah ! le cinéma Empire, côté de la Fabrique, et ses films japonais sous-titrés en chinois... Ah ! le Lairat, à Limoilou, avec ses recoins (844 places) où, les baisers adolescents goûtaient le pop corn... Ah ! *Et Dieu créa la femme* au Bijou... Ah ! les balcons du cinéma Cartier où l'action se déroulait dans les dernières rangées... Le cinéma n'est pas que de la pellicule imprimée en images et en musique...

Le numéro spécial de *Cap-aux-Diamants* fait revivre tout cela et plus encore. Une solide chronologie du cinéma québécois nous rappelle les grands et les misères d'une industrie locale qui, au début, pouvait espérer jouer dans les grandes ligue avant de s'écraser sous les coups vicieux de la censure religieuse et sous le rouleau compresseur du cinéma américain.

Ce qui est bien avec le cinéma, c'est que c'est un art jeune. En quelques années, un cinéophile curieux, logé pas trop loin des ciné-clubs et des cinémathèques, peut se donner une culture cinématographique complète. En quelques années, on peut voir et revoir tous les classiques du cinéma. Essayez de faire de même avec la musique, la littérature ou la peinture...

Ce numéro de *Cap-aux-Diamants* est à lire et à conserver à côté des meilleures revues de cinéma.

Continuité

Le numéro 61 de la revue *Continuité* se veut un spécial Acadie pour saluer le Congrès mondial acadien. Intéressant d'y apprendre, entre autres, que Jean Béliveau, Maurice Richard, Gilles Vigneault et Geneviève Bujold ont tous des ancêtres acadiens qui ont choisi le Québec comme refuge après la déportation.

Le dossier de *Continuité* sur l'Acadie est bien fait. Mais, pour rester dans le cadre de cette chronique, c'est le remarquable article de l'historien Michel Lessard sur le Vieux-Lauzon que je relève.

Depuis le regroupement de 1989, Lauzon fait maintenant partie de la ville de Lévis. La recherche de Michel Lessard montre que Lauzon n'est pas qu'une banlieue banale de Québec, Saint-Romuald et Lévis. On y trouve encore les traces de l'époque où la paroisse Saint-Joseph de Lauzon était le premier noyau de peuplement de la rive sud du Saint-Laurent.

Au sujet du Vieux-Lauzon, Michel Lessard écrit : « L'architecture domestique et institutionnelle, un patrimoine militaire étonnant, des installations industrielles et maritimes uniques datant du XIX^e siècle composent un répertoire qui représente un riche potentiel culturel et économique... »

HISTO'ART et le manoir

Après l'incendie bête et brutal du 13 mai 1993 qui fit pleurer tous les amoureux du manoir Montmorency (ou villa Haldimand ou Kent House, c'est selon), il fallait reconstruire en neuf, ce qui est un moindre mal.

Il fallait surtout rassembler toute la mémoire des lieux à l'intérieur d'une publication de qualité.

C'est ce qu'a fait la Revue de la société d'art et d'histoire de Beauport. *HISTO'ART* a fait appel aux meilleurs spécialistes de l'architecture et de l'histoire pour raconter la vie d'une grande demeure devenue une institution nationale. *HISTO'ART* : (418) 666-2199.

Lac Sept-Îles

Les propriétaires veulent l'équité fiscale

SAINT-RAYMOND — Faisant face, dans plusieurs cas, à une hausse moyenne de 25 à 50 % de leur compte de taxes, les contribuables du secteur du lac Sept-Îles, dans le comté de Portneuf, exigent que la Paroisse de Saint-Raymond révise en profondeur son mode de taxation des services municipaux d'ici la fin de la prochaine année. Une requête en ce sens sera déposée au cours des prochains jours sur le bureau du maire Alban Robitaille.

se moyenne de 40 % au cours des trois dernières années d'après les relevés fournis par l'APLSI.

« Nous avons comparé notre compte avec d'autres municipalités, dont Lac-Saint-Joseph. Pour les mêmes services, une propriété évaluée à 100 000 \$ coûtera 400 \$ en taxes comparativement à 1100 \$ au lac Sept-Îles », indique Yvon Alain de l'APLSI.

Se sentant lésés par le système de taxation de la Paroisse de Saint-Raymond, les contribuables du lac Sept-Îles demandent l'équité fiscale. Ils jugent leur effort

disproportionné comparativement à celui exigé dans d'autres secteurs de la paroisse pourtant mieux pourvus d'infrastructures municipales et mieux desservis par les services de la municipalité.

L'APLSI mentionne que la fiscalité municipale ne doit pas être utilisée pour effectuer la redistribution de richesse entre les contribuables d'une même municipalité, ce qui est du ressort des autres paliers gouvernementaux, mais plutôt pour percevoir de chaque contribuable des revenus proportionnels aux services qu'ils reçoivent de la municipalité. Dans ce

sens, elle propose un contrat fiscal en quatre points.

Ce contrat suggère que le coût de tous les services municipaux soit exclu de la taxe foncière générale afin que les contribuables payent réellement les services auxquels ils ont droit. De plus, l'Association demande qu'une révision soit faite des besoins de la communauté du lac Sept-Îles. Finalement, elle veut que le conseil municipal donne mandat aux services et aux autorités compétentes de mettre en application ces demandes dès la prochaine année fiscale.

par MICHEL GODIN
collaboration spéciale

Avec environ 400 résidents, le lac Sept-Îles compte pour moins de 9 % de la population de la paroisse et devra payer environ 20 % des taxes de cette municipalité. De surcroît, 75 % de ces résidents ne sont que saisonniers. « Pourquoi doit-on payer pour des services que nous n'avons pas ? » se questionnent les membres de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles (APLSI).

« L'augmentation moyenne du compte de taxes dans la paroisse est de 1,6 % tandis qu'au lac plusieurs propriétaires devront payer jusqu'à 50 % de plus en raison de la surévaluation de leur résidence », lancent les représentants de l'Association. Le rôle d'évaluation de ce secteur a subi une haus-

L'événement durera une semaine de plus l'an prochain

Succès de foule pour Plein Art

QUÉBEC — Plein Art 94 a connu une augmentation d'affluente de l'ordre de 3 % par rapport à l'année dernière et a réussi à attirer une foule de plus de 180 000 personnes. Cette affluente croissante a convaincu la plupart des artisans participants d'étendre la durée de cet événement culturel annuel de 11 jours à 18 jours dès l'année prochaine.

Les artisans ont eu aussi l'agréable surprise de constater que leurs

ventes avaient atteint en 1994 un total de 300 000 \$, ce qui représente une hausse de 50 000 \$ en comparaison avec 1993. Quelque 30 % de ces achats ont été effectués par des touristes hors Québec, ce qui permet de conclure que cette activité constitue un stimulant économique intéressant pour la région.

Au moment de rendre publics ces résultats encourageants hier, M. Yvan Gauthier, directeur général du Conseil des métiers d'art du Québec, organisme dont dépend Plein Art, a aussi laissé savoir que la gagnante du Prix Grande-Allée, d'une valeur de 1000 \$, est Mme Lisette Bisson, de Rouyn-Noranda.

Les Vikings débarquent

Après avoir débarqué à Baie-Sainte-Catherine et Saint-François de l'île d'Orléans, les Vikings envahiront Montmagny en fin de semaine. Les envahisseurs arrivés du large sur leurs drakkars débarqueront demain et dimanche. Artisans, sculpteurs, bijoutiers, fondeurs et costumiers étaleront leurs marchandises pendant ces deux jours sur le site de la Pointe-aux-Oies, à proximité du bassin de Montmagny.

ÉCHOS du Bas-Saint-Laurent

■ Quatre villes ne veulent pas des aéroports

BAIE-COMEAU — Les villes de

Baie-Comeau, Sept-Îles, Mont-Joli et Gaspé se regroupent et organisent un front commun pour contester la décision du fédéral de céder aux municipalités la gestion des aéroports régionaux avec les difficultés financières qu'elles connaissent. Ces quatre localités, qui sont visées par la nouvelle politique nationale des aéroports, se sont entendues, hier à Baie-Comeau, pour faire front commun et préparer une « stratégie commune face à l'orientation du fédéral de privatiser les aéroports régionaux », a annoncé le maire de Baie-Comeau, Roger Thériault.

Achetez vos portes et fenêtres directement de l'usine

VITROSTAR INC.

Plusieurs modèles à voir dans notre salle de montre

847-0748

Estimation gratuite

RÉSULTATS
Loto-Québec

649

Tirage du 94-08-17

18 21 23 24 28 41

Numéro complémentaire: **19**

Extra.

NUMÉROS	LOTS
508230	100 000 \$
08230	1 000 \$
8230	250 \$
230	50 \$
30	10 \$
0	2 \$

Tirage du 94-08-17

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

UNE FAMILLE QUI RIT EST UNE FAMILLE UNIE!

expo Québec

LE SOLEIL **TOS** **CITE** **IRWIN** **MECCANO**

IRWIN ET MECCANO INVITENT TOUTES LES FAMILLES À VIVRE LA FOLIE EN AOÛT À EXPO QUÉBEC!

Pour célébrer l'Année internationale de la famille, le dimanche 21 août, de 8 h 30 à 12 h 30, tous les visiteurs auront accès au site d'Expo Québec à 50 % du prix d'entrée régulier. Un prix fou, fou, fou.

Venez vivre la folie en août en famille dans nos 55 manèges, au cinéma de simulation, aux tours d'éléphants, aux jugements d'animaux, avec les clowns et les 250 exposants!

MECCANO Visitez le kiosque **MECCANO** avec ses constructions géantes et tentez votre chance de gagner un des 4 ensembles motorisés à construire **MECCANO** (valeur de 100,00 \$ chacun).

Détails du concours et coupons de participation disponibles au kiosque **MECCANO**.

Vos coupons de participation doivent être déposés dans un magasin **KIROUAC**



C'est la folie en août du 17 au 28 août!

PLUS QUE
10
JOURS

Les 15 ans et moins sont les protégés de Lunetterie New Look

Vous connaissez le 2 pour 1 de
LUNETTERIE NEW LOOK.

Vous ne payez que la plus chère
des deux paires de lunettes,
l'autre est tout à fait gratuite.

Les jeunes de **15** ans et moins
bénéficient de **15** mois pour
choisir la deuxième paire
(la gratuite), qu'elle soit pour le
même enfant ou pour un(e) autre
de **15** ans et moins.

Voilà une idée exclusive fort
appréciée parce que les **15** ans
et moins doivent souvent
renouveler leur ordonnance plus
d'une fois dans la même année.

Le plan **15/15** dans les
boutiques New Look Junior chez
Lunetterie New Look seulement.



PARTOUT AU QUÉBEC

QUÉBEC
Place Fleur de Lys
529-2141

QUÉBEC
1100, rue Bouvier
622-4224

QUÉBEC CENTRE-VILLE
699, boul. Charest Est
523-6958

SAINTE-FOY
Place de la Cité
654-1492

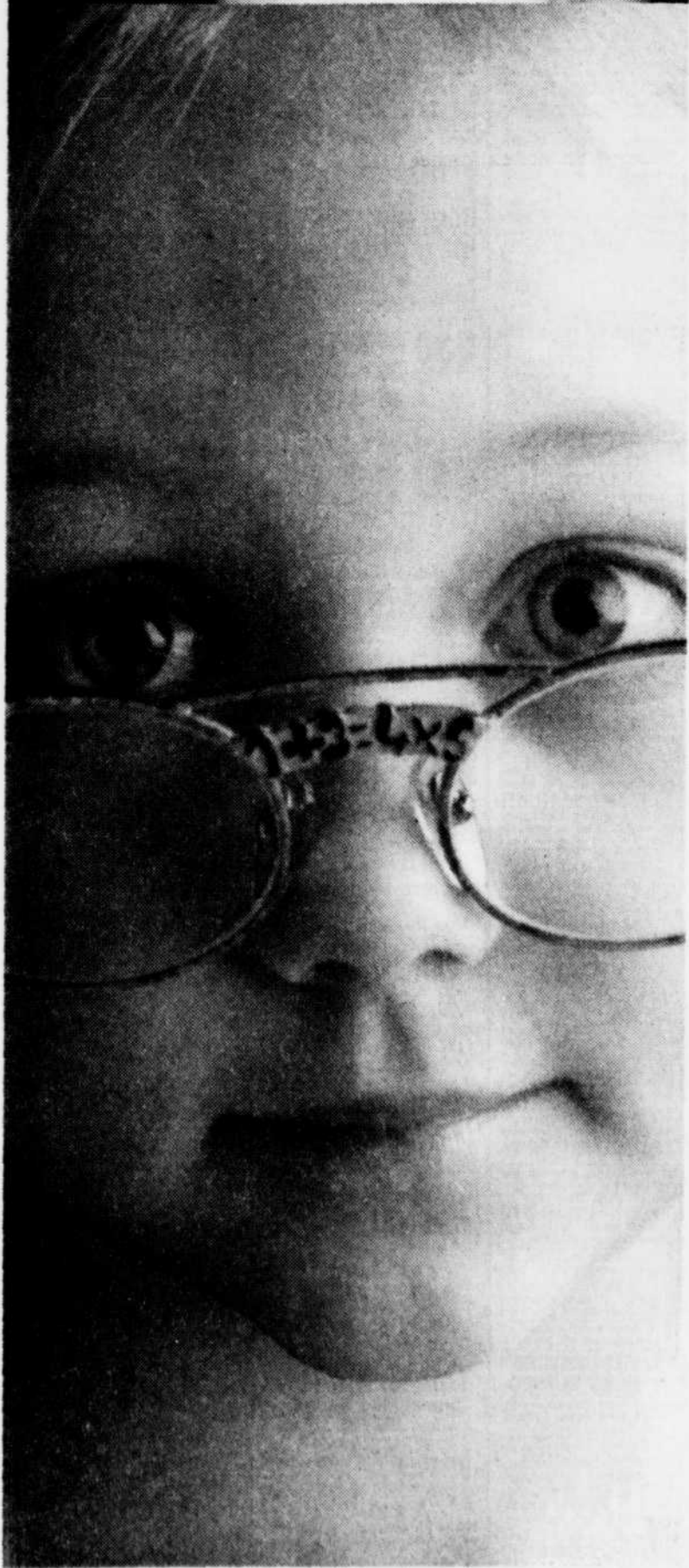
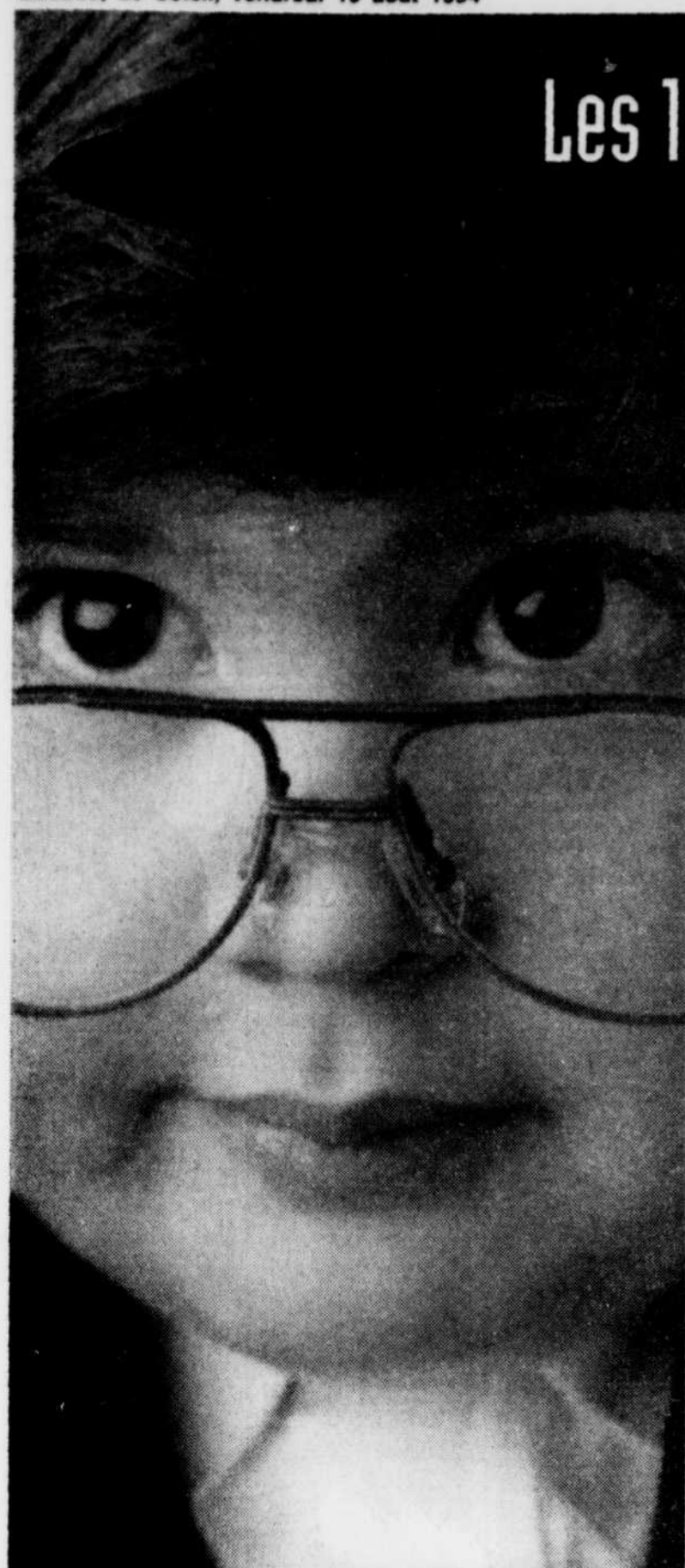
LORETTEVILLE
592, rue Racine
843-6542

LÉVIS
95, Route Kennedy
833-1131

MONTMAGNY
59, boul. Taché
248-8383

ST-GEORGES DE BEAUCE
Place Centre-Ville
228-0202

RIVIERE-DU-LOUP
Centre Commercial
Rivière-du-Loup
862-2200



LES ANNONCES CLASSÉES

TÉLÉCOPIEUR : 647-3322

INDEX DES RUBRIQUES

INTERURBAIN GRATUIT 1-800-463-2116

C'EST FACILE DE PLACER VOTRE ANNONCE CLASSÉE !

PAR TÉLÉPHONE :

Québec : 647-3311
Interurbain gratuit : 1-800-463-2116
TélécoPIEUR : 647-3322
Du lundi au jeudi, de 8h à 17h30;
vendredi jusqu'à 17h

SUR PLACE OU PAR LA POSTE :

AU QUOTIDIEN LE SOLEIL
(390, Saint-Vallier Est, Québec
G1K 7J6)
Bureau ouvert du lundi au jeudi, de
8h30 à 17h; vendredi jusqu'à
16h30

de moins de 500\$

3 JOURS 2 LIGNES

de moins de 100\$

3 JOURS 2 LIGNES

609\$

304\$

304\$

* particuliers seulement

DÉLAIS REQUIS DE PARUTION

ANNONCES CLASSÉES ORDINAIRAS :

Avant 17h30 du lundi au jeudi; avant 17h
le vendredi pour publication du lende-
main

ANNONCES CLASSÉES GRANDS FORMATS :

Avant 16h30, à deux jours ouvrables de la
date de publication. Ajoutez une journée
de plus si une épreuve est nécessaire.

CORRECTIONS, ANNULATIONS :

Une journée (ouvrable) avant publication.
ANNONCE INCOMPLÈTE ? DES LA PREMIÈRE JOURNÉE, veuillez lire attentivement votre
annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la
première parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.
Le Soleil se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute
raison jugée valable par la direction.

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

Visites libres

A VENDRE

Maisons seules

Condominiums

Maisons à revenus

Autres propriétés

Propriétés commerciales et industrielles

SERVICES IMMOBILIERS

A LOUER

Logements

Condominiums

Chambres

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

370 à 389

Aménagement terrain

Chauffage / climatisation / ventilation

IMMEUBLES

099 à 349

A louer logements 250 à 299

261 MONTCALM/ SAINT-JEAN- BAPTISTE

Près Cartier, 4/2, rénove, parking, 682-6242.
3/2, RENE-LEVESQUE/Corriveau, neuve, eau chaude, bois franc, terrasse, seil. 325. Solr 688-9815

3/2, RUE FRASER
Bois franc, propres, re-
pavés, buanderie, 455-6947

3/2, RUE FRONTENAC, 4/2, en-
tree lav. seil., bois franc,
stationnement, 878-4092

3/2, RUE LEVIS, chauffage, eau
chaude, 425.5, 100, 687-0183

SEMI-meu. Casot, 3/2,
chauffage, eau chaude, lav-
seil inclus, bois franc, par-
terre, 450.5, 100, 688-9991

3/2, SEMI-meu., 325, 100, 688-
9991, 450.5, 100, 688-9991

3/2, SEMI-meu., 325, 100, 688-
9991, 450.5, 100, 688-9991

2/2, SEMI-meu., 325, 100, 688-
9991, 450.5, 100, 688-9991

2/2, SEMI-meu., 325, 100, 688-
9991, 450.5, 100, 688-9991

3/2, 4/2, SEMI-meu., eau chau-
de, propres, livres, 682-6694

ST-ACRES, sur Marquière-
Bourgeois, 2/2, rez-de-chaus-
sée, tres propre, semi-meu.,
bois, 265, 100, 682-6694

STUDIO semi-meu., chauffage,
non fumeur, 687-0245, 324-0076

SUR Colline Paroissiale, beau
3/2, 4/2, 5/2, 6/2, 7/2, 8/2, 9/2,
688-9743, 688-1523

TRES beau 4/2, ensellé, stac-
tionnement, 424.5, 686-4027

TRES grand 5/2, sous-sol, 7/2,
688-9991, 450.5, 100, 688-9991

262 RIVE-SUD

A 832-4624
HABITAT DES CHUTES
CHARNY, 2/2 à 5/2, accès faci-
le, très grands, entrée lavouse
seil., piscine, terrain bois, prix
tout inclus, conditions avantageu-
ses, promotion spéciale, 683-0102

A 832-2363
TOUT INCLUS
Charny, très grands, 3/2, 4/2,
travaux, entrée lav. seil., cou-
pe de verdure, autobus à la
porte, proximité des services,
promotion spéciale, 683-0102

A 832-6123, 683-0955
Charny grand 4/2, près
services, tapis neuve, rénove
calme, libre et 4/2, 683-0955

A 832-4253, 839-3922
CHARNY, Parc des Chutes,
grand 4/2, récent, stores,
intercom, 683-0955

A 125-135 DES JONQUILLES
St-Remède, 3/2, 4/2, li-
bres, 831-3376, 683-0102

A 835-5762
Lauzon, 2/2 à 4/2, près ce-
page PRIX PROMOTION

A 211 AUBAINE, 2/2, 3/2, 4/2,
neuf, meuble, entrée lav. seil.,
eau chaude, 225, 100, 831-0135

A 835-5762, 831-9502
A Lévis, 4/2, 5/2, 6/2, 7/2, 8/2,
4/2, 5/2, 6/2, 7/2, 8/2, 9/2, 10/2,
11/2, 12/2, 13/2, 14/2, 15/2, 16/2,
17/2, 18/2, 19/2, 20/2, 21/2, 22/2,
23/2, 24/2, 25/2, 26/2, 27/2, 28/2,
29/2, 30/2, 31/2, 32/2, 33/2, 34/2,
35/2, 36/2, 37/2, 38/2, 39/2, 40/2,
41/2, 42/2, 43/2, 44/2, 45/2, 46/2,
47/2, 48/2, 49/2, 50/2, 51/2, 52/2,
53/2, 54/2, 55/2, 56/2, 57/2, 58/2,
59/2, 60/2, 61/2, 62/2, 63/2, 64/2,
65/2, 66/2, 67/2, 68/2, 69/2, 70/2,
71/2, 72/2, 73/2, 74/2, 75/2, 76/2,
77/2, 78/2, 79/2, 80/2, 81/2, 82/2,
83/2, 84/2, 85/2, 86/2, 87/2, 88/2,
89/2, 90/2, 91/2, 92/2, 93/2, 94/2,
95/2, 96/2, 97/2, 98/2, 99/2, 100/2,
101/2, 102/2, 103/2, 104/2, 105/2,
106/2, 107/2, 108/2, 109/2, 110/2,
111/2, 112/2, 113/2, 114/2, 115/2,
116/2, 117/2, 118/2, 119/2, 120/2,
121/2, 122/2, 123/2, 124/2, 125/2,
126/2, 127/2, 128/2, 129/2, 130/2,
131/2, 132/2, 133/2, 134/2, 135/2,
136/2, 137/2, 138/2, 139/2, 140/2,
141/2, 142/2, 143/2, 144/2, 145/2,
146/2, 147/2, 148/2, 149/2, 150/2,
151/2, 152/2, 153/2, 154/2, 155/2,
156/2, 157/2, 158/2, 159/2, 160/2,
161/2, 162/2, 163/2, 164/2, 165/2,
166/2, 167/2, 168/2, 169/2, 170/2,
171/2, 172/2, 173/2, 174/2, 175/2,
176/2, 177/2, 178/2, 179/2, 180/2,
181/2, 182/2, 183/2, 184/2, 185/2,
186/2, 187/2, 188/2, 189/2, 190/2,
191/2, 192/2, 193/2, 194/2, 195/2,
196/2, 197/2, 198/2, 199/2, 200/2,
201/2, 202/2, 203/2, 204/2, 205/2,
206/2, 207/2, 208/2, 209/2, 210/2,
211/2, 212/2, 213/2, 214/2, 215/2,
216/2, 217/2, 218/2, 219/2, 220/2,
221/2, 222/2, 223/2, 224/2, 225/2,
226/2, 227/2, 228/2, 229/2, 230/2,
231/2, 232/2, 233/2, 234/2, 235/2,
236/2, 237/2, 238/2, 239/2, 240/2,
241/2, 242/2, 243/2, 244/2, 245/2,
246/2, 247/2, 248/2, 249/2, 250/2,
251/2, 252/2, 253/2, 254/2, 255/2,
256/2, 257/2, 258/2, 259/2, 260/2,
261/2, 262/2, 263/2, 264/2, 265/2,
266/2, 267/2, 268/2, 269/2, 270/2,
271/2, 272/2, 273/2, 274/2, 275/2,
276/2, 277/2, 278/2, 279/2, 280/2,
281/2, 282/2, 283/2, 284/2, 285/2,
286/2, 287/2, 288/2, 289/2, 290/2,
291/2, 292/2, 293/2, 294/2, 295/2,
296/2, 297/2, 298/2, 299/2, 300/2,
301/2, 302/2, 303/2, 304/2, 305/2,
306/2, 307/2, 308/2, 309/2, 310/2,
311/2, 312/2, 313/2, 314/2, 315/2,
316/2, 317/2, 318/2, 319/2, 320/2,
321/2, 322/2, 323/2, 324/2, 325/2,
326/2, 327/2, 328/2, 329/2, 330/2,
331/2, 332/2, 333/2, 334/2, 335/2,
336/2, 337/2, 338/2, 339/2, 340/2,
341/2, 342/2, 343/2, 344/2, 345/2,
346/2, 347/2, 348/2, 349/2, 350/2,
351/2, 352/2, 353/2, 354/2, 355/2,
356/2, 357/2, 358/2, 359/2, 360/2,
361/2, 362/2, 363/2, 364/2, 365/2,
366/2, 367/2, 368/2, 369/2, 370/2,
371/2, 372/2, 373/2, 374/2, 375/2,
376/2, 377/2, 378/2, 379/2, 380/2,
381/2, 382/2, 383/2, 384/2, 385/2,
386/2, 387/2, 388/2, 389/2, 390/2,
391/2, 392/2, 393/2, 394/2, 395/2,
396/2, 397/2, 398/2, 399/2, 400/2,
401/2, 402/2, 403/2, 404/2, 405/2,
406/2, 407/2, 408/2, 409/2, 410/2,
411/2, 412/2, 413/2, 414/2, 415/2,
416/2, 417/2, 418/2, 419/2, 420/2,
421/2, 422/2, 423/2, 424/2, 425/2,
426/2, 427/2, 428/2, 429/2, 430/2,
431/2, 432/2, 433/2, 434/2, 435/2,
436/2, 437/2, 438/2, 439/2, 440/2,
441/2, 442/2, 443/2, 444/2, 445/2,
446/2, 447/2, 448/2, 449/2, 450/2,
451/2, 452/2, 453/2, 454/2, 455/2,
456/2, 457/2, 458/2, 459/2, 460/2,
461/2, 462/2, 463/2, 464/2, 465/2,
466/2, 467/2, 468/2, 469/2, 470/2,
471/2, 472/2, 473/2, 474/2, 475/2,
476/2, 477/2, 478/2, 479/2, 480/2,
481/2, 482/2, 483/2, 484/2, 485/2,
486/2, 487/2, 488/2, 489/2, 490/2,
491/2, 492/2, 493/2, 494/2, 495/2,
496/2, 497/2, 498/2, 499/2, 500/2,
501/2, 502/2, 503/2, 504/2, 505/2,
506/2, 507/2, 508/2, 509/2, 510/2,
511/2, 512/2, 513/2, 514/2, 515/2,
516/2, 517/2, 518/2, 519/2, 520/2,
521/2, 522/2, 523/2, 524/2, 525/2,
526/2, 527/2, 528/2, 529/2, 530/2,
531/2, 532/2, 533/2, 534/2, 535/2,
536/2, 537/2, 538/2, 539/2, 540/2,
541/2, 542/2, 543/2, 544/2, 545/2,
546/2, 547/2, 548/2, 549/2, 550/2,
551/2, 552/2, 553/2, 554/2, 555/2,
556/2, 557/2, 558/2, 559/2, 560/2,
561/2, 562/2, 563/2, 564/2, 565/2,
566/2, 567/2, 568/2, 569/2, 570/2,
571/2, 572/2, 573/2, 574/2, 575/2,
576/2, 577/2, 578/2, 579/2, 580/2,
581/2, 582/2, 583/2, 584/2, 585/2,
586/2, 587/2, 588/2, 589/2, 590/2,
591/2, 592/2, 593/2, 594/2, 595/2,
596/2, 597/2, 598/2, 599/2, 600/2,
601/2, 602/2, 603/2, 604/2, 605/2,
606/2, 607/2, 608/2, 609/2, 610/2,
611/2, 612/2, 613/2, 614/2, 615/2,
616/2, 617/2, 618/2, 619/2, 620/2,
621/2, 622/2, 623/2, 624/2, 625/2,
626/2, 627/2, 628/2, 629/2, 630/2,
631/2, 632/2, 633/2, 634/2, 635/2,
636/2, 637/2, 638/2, 639/2, 640/2,
641/2, 642/2, 643/2, 644/2, 645/2,
646/2, 647/2, 648/2, 649/2, 650/2,
651/2, 652/2, 653/2, 654/2, 655/2,
656/2, 657/2, 658/2, 659/2, 660/2,
661/2, 662/2, 663/2, 664/2, 665/2,
666/2, 667/2, 668/2, 669/2, 670/2,
671/2, 672/2, 673/2, 674/2, 675/2,
676/2, 677/2, 678/2, 679/2, 680/2,
681/2, 682/2, 683/2, 684/2, 685/2,
686/2, 687/2, 688/2, 689/2, 690/2,
691/2, 692/2, 693/2, 694/2, 695/2,
696/2, 697/2, 698/2, 699/2, 700/2,
701/2, 702/2, 703/2, 704/2, 705/2,
706/2, 707/2, 708/2, 709/2, 710/2,
711/2, 712/2, 713/2, 714/2, 715/2,
716/2, 717/2, 718/2, 719/2, 720/2,
721/2, 722/2, 723/2, 724/2, 725/2,
726/2, 727/2, 728/2, 729/2, 730/2,
731/2, 732/2, 733/2, 734/2, 735/2,
736/2, 737/2, 738/2, 739/2, 740/2,
741/2, 742/2, 743/2, 744/2, 745/2,
746/2, 747/2, 748/2, 749/2, 750/2,
751/2, 752/2, 753/2, 754/2, 755/2,
756/2, 757/2, 758/2, 759/2, 760/2,
761/2, 762/2, 763/2, 764/2, 765/2,
766/2, 767/2, 768/2, 769/2, 770/2,
771/2, 772/2, 773/2, 774/2, 775/2,
776/2, 777/2, 778/2, 779/2, 780/2,
781/2, 782/2, 783/2, 784/2, 785/2,
786/2, 787/2, 788/2, 789/2, 790/2,
791/2, 792/2, 793/2, 794/2, 795/2,
796/2, 797/2, 798/2, 799/2, 800/2,
801/2, 802/2, 803/2, 804/2, 805/2,
806/2, 807/2, 808/2, 809/2, 810/2,
811/2, 812/2, 813/2, 814/2, 815/2,
816/2, 817/2, 818/2, 819/2, 820/2,
821/2, 822/2, 823/2, 824/2, 825/2,
826/2, 827/2, 828/2, 829/2, 830/2,
831/2, 832/2, 833/2, 834/2, 835/2,
836/2, 837/2, 838/2, 839/2, 840/2,
841/2, 842/2, 843/2, 844/2, 845/2,
846/2, 847/2, 848/2, 849/2, 850/2,
851/2, 852/2, 853/2, 854/2, 855/2,
856/2, 857/2, 858/2, 859/2, 860/2,
861/2, 862/2, 863/2, 864/2, 865/2,
866/2, 867/2, 868/2, 869/2, 870/2,
871/2, 872/2, 873/2, 874/2, 875/2,
876/2, 877/2, 878/2, 879/2, 880/2,
881/2, 882/2, 883/2, 884/2, 885/2,
886/2, 887/2, 888/2, 889/2, 890/2,
891/2, 892/2, 893/2, 894/2, 895/2,
896/2, 897/2, 898/2, 899/2, 900/2,
901/2, 902/2, 903/2, 904/2, 905/2,
906/2, 907/2, 908/2, 909/2, 910/2,
911/2, 912/2, 913/2, 914/2, 915/2,
916/2, 917/2, 918/2, 919/2, 920/2,
921/2, 922/2, 923/2, 924/2, 925/2,
926/2, 927/2, 928/2, 929/2, 930/2,
931/2, 932/2, 933/2, 934/2, 935/2,
936/2, 937/2, 938/2, 939/2, 940/2,
941/2, 942/2, 943/2, 944/2, 945/2,
946/2, 947/2, 948/2, 949/2, 950/2,
951/2, 952/2, 953/2, 954/2, 955/2,
956/2, 957/2, 958/2, 959/2, 960/2,
961/2, 962/2, 963/2, 964/2, 965/2,
966/2, 967/2, 968/2, 969/2, 970/2,
971/2, 972/2, 973/2, 974/2, 975/2,
976/2, 977/2, 978/2, 979/2, 980/2,
981/2, 982/2, 983/2, 984/2, 985/2,
986/2, 987/2, 988/2, 989/2, 990/2,
991/2, 992/2, 993/2, 994/2, 995/2,
996/2, 997/2, 998/2, 999/2, 1000/2,
1001/2, 1002/2, 1003/2, 1004/2, 1005/2,
1006/2, 1007/2, 1008/2, 1009/2, 1010/2,
1011/2, 1012/2, 1013/2, 1014/2, 1015/2,
1016/2, 1017/2, 1018/2, 1019/2, 1020/2,
1021/2, 1022/2, 1023/2, 1024/2, 1025/2,
1026/2, 1027/2, 1028/2, 1029/2, 1030/2,
1031/2, 1032/2, 1033/2, 1034/2, 1035/2,
1036/2, 1037/2, 1038/2, 1039/2, 1040/2,
1041/2, 1042/2, 1043/2, 1044/2, 1045/2,
1046/2, 1047/2, 1048/2, 1049/2, 1050/2,
1051/2, 1052/2, 1053/2, 1054/2, 1055/2,
1056/2, 1057/2, 1058/2, 1059/2, 1060/2,
1061/2, 1062/2, 1063/2, 1064/2, 1065/2,
1066/2, 1067/2, 1068/2, 1069/2, 1070/2,
1071/2, 1072/2, 1073/2, 1074/2, 1075/2,
1076/2, 1077/2, 1078/2, 1079/2, 1080/2,
1081/2, 1082/2, 1083/2, 1084/2, 1085/2,
1086/2, 1087/2, 1088/2, 1089/2, 1090/2,
1091/2, 1092/2, 1093/2, 1094/2, 1095/2,
1096/2, 1097/2, 1098/2, 1099/2, 1100/2,
1101/2, 1102/2, 1103/2, 1104/2, 1105/2,
1106/2, 1107/2, 1108/2, 1109/2, 1110/2,
1111/2, 1112/2, 1113/2, 1114/2, 1115/2,
1116/2, 1117/2, 1118/2, 1119/2, 1120/2,
1121/2, 1122/2, 1123/2, 1124/2, 1125/2,
1126/2, 1127/2, 1128/2, 1129/2, 1130/2,
1131/2, 1132/2, 1133/2, 1134/2, 1135/2,
1136/2, 1137/2, 1138/2, 1139/2, 1140/2,
1141/2, 1142/2, 1143/2, 1144/2, 1145/2,
1146/2, 1147/2, 1148/2, 1149/2, 1150/2,
1151/2, 1152/2, 1153/2, 1154/2, 1155/2,
1156/2, 1157/2, 1158/2, 1159/2, 1160/2,
1161/2, 1162/2, 1163/2, 1164/2, 1165/2,
1166/2, 1167/2, 1168/2, 1169/2, 1170/2,
1171/2, 1172/2, 1173/2, 1174/2, 1175/2,
1176/2, 1177/2, 1178/2, 1179/2, 1180/2,
1181/2, 1182/2, 1183/2, 1184/2, 1185/2,
1186/2, 1187/2, 1188/2, 1189/2, 1190/2,
1191/2, 1192/2, 1193/2, 1194/2, 1195/2,
1196/2, 1197/2, 1198/2, 1199/2, 1200/2,
1201/2, 1202/2, 1203/2, 1204/2, 1205/2,
1206/2, 1207/2, 1208/2, 1209/2, 1210/2,
1211/2, 1212/2, 1213/2, 1214/2, 1215/2,
1216/2, 1217/2, 1218/2, 1219/2, 1220/2,
1221/2, 1222/2, 1223/2, 1224/2, 1225/2,
1226/2, 1227/2, 1228/2, 1229/2, 1230/2,
1231/2, 1232/2, 1233/2, 1234/2, 1235/2,
1236/2, 1237/2, 1238/2, 1239/2, 1240/2,
1241/2, 1242/2, 1243/2, 1244/2, 1245/2,
1246/2, 1247/2, 1248/2, 1249/2, 1250/2,
1251/2, 1252/2, 1253/2, 1254/2, 1255/2,
1256/2, 1257/2, 1258/2, 1259/2, 1260/2,
1261/2, 1262/2, 1263/2, 1264/2, 1265/2,
1266/2, 1267/2, 1268/2, 1269/2, 1270/2,
1271/2, 1272/2, 1273/2, 1274/2, 1275/2,
1276/2, 1277/2, 1278/2, 1279/2, 1280/2,
1281/2, 1282/2, 1283/2, 1284/2, 1285/2,
1286/2, 1287/2, 1288/2, 1289/2, 1290/2,
1291/2, 1292/2, 1293/2, 1294/2, 1295/2,
1296/2, 1297/2, 1298/2, 1299/2, 1300/2,
1301/2, 1302/2, 1303/2, 1304/2, 1305/2,
1306/2, 1307/2, 1308/2, 1309/2, 1310/2,
1311/2, 1312/2, 1313/2, 1314/2, 1315/2,
1316/2, 1317/2, 1318/2, 1319/2, 1320/2,
1321/2, 1322/2, 1323/2, 1324/2, 1325/2,
1326/2, 1327/2, 1328/2, 1329/2, 1330/2,
1331/2, 1332/2, 1333/2, 1334/2, 1335/2,
1336/2, 1337/2, 1338/2, 1339/2, 1340/2,
1341/2, 1342/2, 1343/2, 1344/2, 1345/2,
1346/2, 1347/2, 1348/2, 1349/2, 1350/2,
1351/2, 1352/2, 1353/2, 1354/2, 1355/2,
1356/2, 1357/2, 1358/2, 1359/2, 1360/2,
1361/2, 1362/2, 1363/2, 1364/2, 1365/2,
1366/2, 1367/2, 1368/2, 1369/2, 1370/2,
1371/2, 1372/2, 1373/2, 1374/2,

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / funéraires

705 AVIS DE DÉCÈS

JUNEAU (Madeleine Bouchard)



A l'Hôpital du St-Sacrement, le jeudi 18 août 1994, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Madeleine Bouchard, épouse de feu M. Paul-Henri Jumeau. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté le samedi 20 août, à 15h, en l'église du St-Sacrement, et de là au mausolée du cimetière St-Charles, sous la direction de la

Coopérative funéraire DU PLATEAU
963, des Érables
Québec

La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Michel (Monique Tremblay), André (Francine Breton), Jean-Pierre (Emilia Escobar), Céline (François Durand); ses petits-enfants, Amélie, Anne-Véronique, Jean-Philippe, Marie-Caroline et Guillaume; ses sœurs, Soeur Thérèse Bouchard, c.n.d., et Georgine; sa belle-sœur Françoise Gagnon-Gendron, ainsi que ses neveux et nièces. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la fondation de l'Hôpital du St-Sacrement, 1050 ch. Ste-Foy, Québec G1S 4L8. Pour renseignements 529-0035

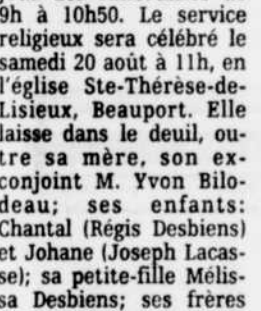
LAFONTAINE (Louise) — A l'hôpital Ste-Anne-de-Beaupré, le 18 août 1994, à l'âge de 50 ans, est décédée dame Louise Lafontaine, fille de feu M. Roméo Lafontaine et de dame Aurèle Lee. Elle demeurait à Beauport, quartier Ste-Thérèse-de-Lisieux. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

WILBROD ROBERT ET FILS
1010, boul. Raymond Ste-Thérèse-de-Lisieux
Beauport

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles de 9h à 10h50. Le service religieux sera célébré le samedi 20 août à 11h, en l'église Ste-Thérèse-de-Lisieux, Beauport. Elle laisse dans le deuil, outre sa mère, son ex-conjoint M. Yvon Bilo-deau; ses enfants: Chantal (Régis Desbiens) et Johane (Joseph Lacasse); sa petite-fille Mélissa Desbiens; ses frères et sœurs: Jean-Paul (Marcelle Thériault), Jeannine (Michel Murphy), Solange (Yves Asselin), Raymond (Lucie Duval), Diane (Gilles Duval), Danielle (Marc-André Houde) et Jacques (Lucie Gosselin); sa filleule Sonia Houde; son beau-frère et ses belles-sœurs, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et amis. Si désiré, condoléances par téléphone: 661-9715.

Pour renseignements 661-9223

LECLERC (Jacques)



A la Maison Michel Sarrazin, le 18 août 1994, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Jacques Leclerc, il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au Crématorium LÉPINE-CLOUTIER LTÉE 715, rue St-Vallier Est Québec

Les cendres de M. Leclerc seront déposées au cimetière, 22 août 1994 à 10h30 au Parc Commémoratif La Souverance. Il laisse dans le deuil, ses enfants: François, Stéphane (Marie-Claude Toussaint), Nathalie, Louis; son petit-fils Yoan; ses frères et sœurs, ainsi que de nombreux parents et

ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis (Sillery), G1T 1P5. Pour renseignements 529-3371

MAHEU (Jeannette) — A sa résidence de Mont-Réal Nord, le 14 août 1994, à l'âge de 70 ans, est décédée Jeannette Maheu, fille de feu M. Edmond Maheu et de feu dame Corinne Maheu. La famille recevra les condoléances au salon funéraire de St-Philémon, samedi à compter de 8h30. Le service religieux sera célébré le samedi 20 août à 10h30, en l'église de St-Philémon, comté de Bellechasse et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses frères et sa sœur: Edmond, Marie-Louis (Noëlle Hincse), Bernadette (Alphonse Giguère), Gérard (Andréanne Roy), Robert, feu Lionel (Yolande Jolin), Emile (Annette Poulin), Jean-Paul (Rita Marquis), Jacques (Claudette Bédard); une tante Alida Maheu; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que de nombreux amis. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Roy & Rouleau Inc.
Armagh
Pour renseignements 1-466-2073

PLOURDE (Germaine Hardy) — A Québec, le lundi 15 août 1994, à l'âge de 90 ans, est décédée Germaine Hardy, épouse de M. Paul-Emile Plourde. Elle demeurait à Ville Les Saules. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté le samedi 20 août, à 11h, en présence des cendres, à l'église Ste-Monique-Les-Saules, où la famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie, sous la direction de la

Coopérative Funéraire de l'Anse
280, 8e Rue
Québec

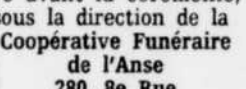
Elle laisse dans le deuil son époux, ses enfants, Roger (Lucille Lavallée), Marcel (Monique Laverdière); ses petits-enfants, Serge (France Lapointe), Sylvain (Myliène Desgagnés), Sandra (François Bédard); 2 arrière-petits-enfants, Vanessa, Jessica; ses 2 sœurs, Jeanne Hardy (feu Alphonse Turgeon), Raina Hardy (feu Albert Hamel), ses neveux, nièces. Compenser l'envoi de fleurs par des dons: fondation du centre hospitalier Chauveau. Renseignements: 525-6044.

PREVOST (François) — A Québec, le 17 août 1994, est décédé à l'âge de 36 ans et 10 mois, François Prevost, fils de Mariette Vallée et de feu Armand Prevost. Il demeurait à Baie-St-Paul et autrefois de Pontbriand. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Gamache & Nadeau
590, St-Alphonse Est
Thetford Mines

vendredi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles à compter de 11h30. Le service religieux de François Prevost sera célébré samedi à 14 h, en l'église St-Antoine de Pontbriand. Il laisse dans le deuil sa mère Mariette Vallée, épouse de feu Armand Prevost, son ami Pierre Racine; ses oncles et tantes, cousins et cousines. Pour renseignements: 1-335-9169, fax 1-335-9699

ZORA Adil (Eddy)



A Amman, Jordanie, le 7 août 1994, à l'âge de 48 ans est décédé M. Adil W. Zora, époux de Madeleine Gendron. La famille recevra les condoléances au funérarium LÉPINE-CLOUTIER LTÉE 975, Marguerite-Bourgeois

vendredi de 18h à 21h, samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 20 août 1994 à 11h, en l'église St-Stephen (Sillery) et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans

le deuil, outre son épouse, ses trois garçons: Stéphane, Simon et Marc-Antoine; sa mère de Bagdad et ses quatre sœurs, sa belle-mère Mme Paulette Gendron; ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Louise Gendron, Claude Gendron, Paule Gendron et Michel Gendron (Grace Boily); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Pour renseignements 529-3371

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BRINDAMOUR (Bernadette) — Le samedi 20 août 1994, à 16h, en l'église St-Roch, sera chanté le service anniversaire de Mme Bernadette Brindamour, épouse de feu Camille Brindamour. Merci aux parents et amis qui se joindront à la famille.

LABERGE (Juliette Laberge)



Déjà un an que tu nous as quittés. Ton souvenir est toujours bien vivant dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons jamais. Une messe anniversaire sera chantée pour toi, le dimanche, 21 août 1994, à 9h30, en l'église de L'Ange-Gardien. Merci aux parents et amis qui se joindront à nous pour cette célébration.

NAUD (Notaire Albert)



Le samedi, 20 août 1994, à 16h30, en l'église de St-Marc des Carrières, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. le Notaire Albert Naud. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

PINEL (Noëlle Pélipin)



Chère maman, chère grand-maman. Il y a déjà un an que vous nous avez quittés, pour un monde meilleur. Cela nous cause une profonde douleur et un très grand vide dans nos cœurs. Nous vous aimons tellement, petite maman d'amour! Vous étiez si bonne, si douce et si généreuse. Si vous saviez à quel point vous nous manquez, mais nous vous sentons tellement près de nous. Jamais nous vous oublierons. Vous resterez toujours dans nos cœurs. Aidez-nous petite maman à poursuivre notre chemin vers qu'on aimait si profondément. Une messe anniversaire sera célébrée à la cathédrale Notre-Dame de Québec, Côte de la Fabrique, samedi 20 août 1994, à 17h. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration

VALCOURT (Thérèse) — Le samedi 20 août à 10 heures, en l'église de Montmorency, sera chantée une messe anniversaire à la mémoire de Thérèse Valcourt. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration

DÉCÈS

Communiquez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès.

740 FAVEURS OBTENUES

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. J.D.

Merci Mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie' durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu, c'est incroyable mais vrai. T.C.D.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. C.D.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet ar-

ticle le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. N.L.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. A.R.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie' par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. C.D.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet ar-

SERVICES SPÉCIAUX

765 MONUMENTS

THERIAULT & FILS
710, 1ère Avenue, Québec
524-1561

AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées, en composant le numéro

647-3311

Nous compatissons à votre deuil et vous offrons nos condoléances

LE SOLEIL

HOROSCOPE

VENDREDI 19 AOÛT

Lune en Capricorne puis en Verseau. Les enfants qui naissent aujourd'hui seront brillants mais aussi despotiques. Fabulateurs et merveilleux. Sauront mystifier tout le monde avec un art consommé. Érudition, grande culture, voyages nombreux. Hauts et bas en amour. Rêveront de l'impossible étoile. Charmants.

BÉLIER
du 21 mars au 20 avril
Vous devrez éviter tout excès, qu'il soit de nature professionnelle, alimentaire ou sexuelle. Montrez-vous moins exigeant avec vos proches. Votre manière de paraître, votre désir de plaire compliquera quelque peu les bonnes relations sentimentales avec votre conjoint. Vous sentirez le besoin de communiquer, de plaider et de forcer envers vous la sympathie.

TAUREAU
du 21 avril au 20 mai
Vous prendrez du temps à secouer votre léthargie. Les associations et les contacts entrepris peuvent se révéler favorables au point de vue de votre vie professionnelle et privée. Vous montrerez de l'initiative, de l'esprit d'entreprise dans tout projet que vous voulez mener à bien. Côte physique, vous vous sentirez en meilleure forme.

GÉMEAUX
du 21 mai au 21 juin
Il semble que l'atmosphère en général et les conditions de travail provoquent chez vous une tendance agressive et quelquefois déprimante. Si vous savez canaliser votre énergie et contrôler vos émotions, vous saurez plus facilement surmonter les difficultés. Il est recommandé de vous reposer physiquement, de prendre les choses calmement.

CANCER
du 22 juin au 22 juillet
Vous devrez agir avec prudence dans tout engagement ou forme d'association. Sur le plan sentimental, vous rencontrerez des oppositions. Méfiez-vous des indiscretions et n'agissez pas de façon trop émotive. Prenez les choses plus calmement, de façon plus ordonnée. Les contacts pris avec de nouvelles connaissances peuvent aboutir à d'excellents résultats dans le domaine des affaires.

LION
du 23 juillet au 23 août
Côté sentimental, les contacts sont favorisés. Vous aurez de grandes satisfactions en participant à des festivités ou en vous consacrant à vos loisirs préférés. C'est le temps de faire la paix, de se réconcilier, de lancer des invitations, d'accepter. Vous sentez plus énergique, plus apte à prendre des responsabilités.

VIERGE
du 24 août au 22 septembre
N'allez pas croire qu'un âne se croit savant parce qu'on le charge de livres! Agissez donc avec circonspection dans vos rapports avec les autres. Des conflits d'autorité sont à prévoir. Votre tendance à vouloir sortir, vous amuser, peut créer des petites complications au sein de votre famille. Vous devez agir avec prudence dans tout engagement que vous aurez à prendre.

BALANCE
du 23 septembre au 23 octobre
Vous sentirez le besoin de communiquer avec votre entourage et de lui plaire. Vous devrez veiller à ne pas vous surmener et éviter tout excès de travail ou d'abus alimentaire et sexuel. Vous aurez quelque peu de la difficulté à remplir vos tâches et à supporter vos charges familiales, du fait que vous serez plus tendu, plus nerveux que d'ordinaire.

SCORPION
du 24 octobre au 22 novembre
Des tas de projets fourmillent. Il faut se fixer un but si l'on veut que certains d'entre eux puissent se réaliser. Si vous êtes capable de maîtriser votre nervosité, les rapports avec votre entourage seront excellents. Vous mettrez toute votre énergie au service de vos idées ce

qui suscitera de l'intérêt de la part de votre entourage.

SAGITTAIRE
du 23 novembre au 21 décembre
Mieux vaut un lion féroce devant soi qu'un chien traître derrière. Vous saurez ainsi à quoi vous attendre dans vos occupations quotidiennes. D'irritabilité viendra pimenter une journée qui s'annonçait banale. Vous devrez tempérer cette agressivité si vous ne voulez pas que de graves conflits n'éclatent avec votre entourage. Évitez toute dépense inutile.

CAPRICORNE
du 22 décembre au 20 janvier
On note des antagonismes tant dans le domaine social et familial que professionnel. Vous devrez vous montrer plus tolérant, plus compréhensif dans vos rapports quotidiens afin d'éviter tout conflit d'autorité. Le mariage est comme une nasse d'anguilles; ceux qui sont dehors veulent y entrer, ceux qui sont dedans veulent en sortir. Ne vous tourmentez pas inutilement.

VERSEAU
du 21 janvier au 19 février
Vous serez plus conciliant dans les relations avec votre entourage familial. Des satisfactions auprès des enfants sont à prévoir. Soyez moins émotif et évitez les dépenses excessives, c'est le temps de sortir, d'accepter des invitations, de vous divertir. Remettez la signature de tout contrat ou association qui n'est pas urgent.

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Travaux routiers en cours

NDLR — Pour informer ses lecteurs qui voyagent en fin de semaine, LE SOLEIL publie, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, un bilan des principaux travaux qui entravent la circulation sur les grands axes routiers de la province.

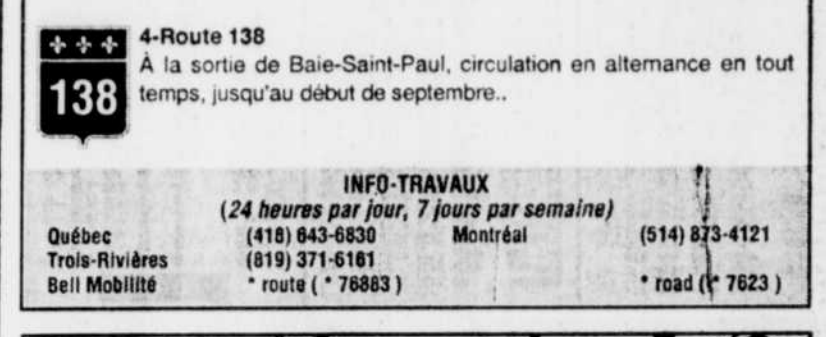
1-Pont de Québec
Ralentissement de jour, en dehors des heures de pointe, du lundi au samedi, jusqu'à la mi-octobre.

2-Autoroute de La Capitale - en direction est
Du boulevard Pierre-Bertrand au boulevard Henri-Bourassa, circulation à contresens et détour, du dimanche au samedi, de 21h30 à 6h30, jusqu'au début de septembre.

3-Autoroute Laurentienne - en direction nord
Aux sorties 157 (Lac-Beaupré) et 158 (avenue Notre-Dame) ainsi qu'à la jonction de la route 371 à Stoneham, déviation de la circulation, voies étroites et ralentissement, jusqu'à la fin-septembre.

4-Route 138
À la sortie de Baie-Saint-Paul, circulation en alternance en tout temps, jusqu'au début de septembre.

INFO-TRAVAUX
(24 heures par jour, 7 jours par semaine)
Québec (418) 643-6830 Montréal (514) 873-4121
Trois-Rivières (819) 371-6161
Bell Mobilité * route (* 78883) * road (* 7623)



Les femmes fument de plus en plus pour s'émanciper

OTTAWA (PC) — L'usage du tabac est devenu si populaire auprès des adolescentes au cours des quatre dernières années qu'elles sont désormais plus nombreuses à fumer que les garçons de leur âge, révèle Statistique Canada dans la première d'une série d'études sur la consommation des produits du tabac.

Les données recueillies à cette occasion confirment la tendance signalée dans le monde entier: le tabagisme gagne du terrain chez les femmes de tous les groupes d'âge.

Ironiquement, certains experts pensent que les campagnes de promotion de l'égalité des femmes dans les écoles primaires et secondaires pourraient être au moins partiellement responsables du phénomène.

L'agence fédérale a signalé hier que 29 % des femmes de 15 à 19 ans fument, contre 26 % des hommes du même groupe d'âge. C'est le seul groupe d'âge, toutefois, au sein duquel les femmes sont plus nombreuses à fumer que les hommes.

Mais ce taux de 29 % pour les femmes de 15 à 19 ans représente une énorme augmentation par rapport à 1990, année au cours de laquelle 21 % des femmes de ce groupe d'âge fumaient.

Plus tôt cette année, l'Organisation mondiale de la santé indiquait que de plus en plus de jeunes femmes à travers le monde fument « en signe d'émancipation, pour manifester leur égalité avec les hommes ».

L'étude de Statistique Canada est la première à évaluer l'ensemble des habitudes de consommation du tabac au pays depuis qu'Ottawa et plusieurs provinces ont abaissé les taxes sur le tabac, plus tôt cette année, dans le but d'enrayer la contrebande.

Au niveau national, le pourcentage des fumeurs, de tous les groupes d'âge, s'établit actuellement à 31 % de la population.

la Baie

CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers publicitaires publiés par la Baie, en vigueur en août 1994.

Roto 7-2 — Solde avantageux de l'été
Page 11. Article 9. On aurait dû lire: offre en vigueur du 10 au 13 août 1994.

Roto 7-2B — Solde Présidion
Page 8. Article 4B. Le corsage n'est pas perle et est offert à 29,99 \$.

Page 20. Article 1B. Non offert. Remplacé par un substitut.

Page 29. On aurait dû lire: veste faite de 70 % laine et 25 % nylon.

Page 31. Nos prix ord. auraient dû se lire: 6 \$ à 16,50 \$.

Page 34. Article 1. Les peignoirs rayés: retard de livraison.

Page 38. Article 4. Notre prix après lancement aurait dû se lire: 59,99 \$.

Page 59. Article 7. Retard de livraison.

Page 70. Article 2. Le choix varie selon le magasin.

Page 72. Article 3. Retard de livraison.

Page 94. Articles 1, 2, 4, 9 et 15. Quantités limitées.

Page 95. Articles 6, 22 et 23. Quantités limitées.

Page 95. Article 15. Ruban 3M vendu à l'unité au prix de 99 c.

Page 100. Articles 1, 2 et 4. Quantités limitées.

Roto 7-3 — Une rentrée branchée
Page 10. Articles 3, 9 et 13. Quantités limitées.

Page 11. Article 2. La photo est erronée.

Page 32. Article 3. Retard de livraison. Un substitut est offert.

Page 32. Article 5. On aurait dû lire: Notre prix ord. 329 \$. Solde 279 \$ ch.

Page 40. Article 5. Notre prix ord. aurait dû se lire: 44,99 \$.

Roto 7-3A — Supersolde du samedi
Page 4. Veste Christopher Rand en cuir. La mention « Sur le prix ordinaire » n'aurait pas dû apparaître.

Roto 7-3B — Solde de blanc amélioré
Page 2. Article 4. Retard de livraison.

Page 4. Article 1. Retard de livraison.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et contretemps.

différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, p ou o = actions assujetties à des règlements, f = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne, pr = privilégiées, r = actions privilégiées dernier dividende pas encore versé, u = unités de capital-actions V = dividende variable, z = lot brisé, Wt ou W = Bon de souscription (warrant).

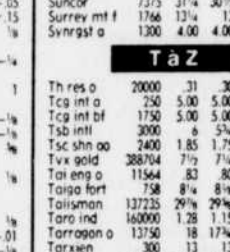
04	1	cleroux 8%	Oblig
			5

0.01	Charlton	6000	26	1
	Chesbro	2000	44	4
0.00	Con	10000	37	2
	Con Gas	13500	22	2
	Conlin Jr	1404	70	7
	Dennison	2714	56	5
	Ecodor	5800	44	4
0.01	Freewest	8700	3	1
	Gasperis	10000	17	1
0.00	Globex	750	30	3
	Int. Rock	20000	85	8
	Intermon	15000	29	2
	JAG Min	7500	17	1
	Jillev	8000	21	2



	Temisco	78000	0
	Tecmex	7213	1,75
	VenCom	12000	63
	Vior	5000	-23
	Walmart	35350	1
	Wrightlight	1800	-25
	Total des ventes		
	Total de marché		
	Titres les plus achetés		
	Titres	Ventes	Moût
	Senior		
	Enicon	445700	8%
	NovaCorp	377723	13%
	Talisman	323150	29%
	Rio Algom	306500	24%
	Imasco Ind	246078	20%
	Junior		
	Redifusion	240830	50%
	Armistic	98715	0,40
	Temisco	78000	0,30
	Norx exp	55300	0,20

05	Stamped	8922	6	5%
10	Stanley	1700	8%	8%
10	Startech i	4738	4.70	4.9%
10	Stelco a	30485	8%	8%
10	Stelco c p	10350	23%	23%
10	Stone cons	10700	16%	16%
04	Strike en	40910	3.20	3.0%
10	Stroud a	20000	.30	.3%
25	Sud cont a	1100	17	1%
10	Summit r	7200	10%	10%
02	Supplies	200	1.40	1.4%

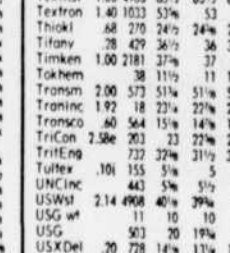
[illegible]

Titres

INDUSTRIES				
7295849	12	13 1/2	12 1/2	1
1329900	9	9	9	9 1/2
850489	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
850489	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
655177	21	26	21	21
687900	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
574751	18	18	17 1/2	17 1/2
481166	22	22	22	22
476535	22	22	22	22
441374	28	28	28	28
MINES				
1313	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
598326	28	28	27 1/2	27 1/2
557075	5	6	5	5
481166	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
552525	24	24	23 1/2	23 1/2
388704	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
365190	30	30	30	30
3300	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
331556	96	109	96	96
747501	15	15	14	14
PETROLEUM				
2224	23 1/2	23 1/2	22 1/2	22 1/2
867246	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
959235	16	16	16	16
2737	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
229300	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
301600	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
199300	16	16	16	16
5600	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
147800	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
127100	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2

ProctGm 1.40 4026 541

Tony	2.14	364	35%	37%	
Tondy	2.14	364	35%	35%	
TchSym		105	20%	19%	
Tektrnx	.60	895	32%	32	
Teidyn		912	18	17%	
Telef	1.37	1276	41%	40%	
TelMex	1.51	43019	65%	64%	
Tempi	1.00	847	50%	49%	
Tennco	1.68	2922	46%	46%	
Terra		08	4160	91%	8%
Texaco	3.20	4178	60%	60%	



UnivC	3.15e	138.0	113%	11%
UnivB	5.7806	272		
UnivP	1.72	295	57%	56%
UnivK	1.7894	274		
UnifC	5.06	123	11%	11%
UnifTech	2.00	170	67%	61%
Unifcal	80	6837	27%	26%
Upjohn	1.48	1189	25%	24%
UnivM	52	706	18%	18%
Vari	2.65	245	20%	20%
VariF	75.35	364	25%	25%
Virtu	306	1621	20%	20%
Watson	391	181	18%	18%
West	176818	248	24%	24%
WestH	48	1447	14%	14%
WestR	2.44	544	79%	79%
WormL	2.28	914	37%	37%
WendP	24	736	16%	16%
WestS	366	17	22%	22%
WestD	30728	28	28%	28%
Whitney	1.25	926	41%	41%
Whelan	34	2101	18	17%
WillCg	306	290	7	6%
Winke	306	260	7	6%
WinP	79	89	8%	8%
Xerox	40	5147	15%	15%
XeroxL	2.00	2015	107%	104%

1. *Iron* 2. *Life* 3. *613* 4. *17*

nMtg-Backed	10.26	usAmican US\$10.18	nuUS MMF 3.45 3.51	nMMF	5.32 5.46	glassBurd 19.95	ynBstAS21.25
nK & Growm	10.52	usAsa Pac US\$10.00	Concorde			glassBurd 110.04	Marlene Lf
nResource	10.56	usInterg Mkts US\$	ynMM	4.75 4.87	ynMMF	5.64 5.80	ynAner G9560
nSci & Tech	10.99	3.64	Dejardins (Fonds)		Royal Trust Group	glassBurd 110.00	ynBalanced 60
nSthrm Indone\$	54	usocur AA US\$ 3.87	ynMM	4.86 4.98	nSocur MM 4.284.37	glassBurd 110.08	ynBalanced 14
			Dejardins Group		nuUS MMF 4.50	glassBurd 49.58	

[illegible]

Trilion fin	200	14%	14%	14%	W Quebec	2000	2.30	2.30	2.30	-15	Avenor r	125700	2.1%	2.1%	2.1%
Trilion fin	2090	14%	14%	14%	Wstrn star	2200	12%	12%	12%	0	Blt c p r	26800	2.1%	2.0%	2.1%
Trimco	6800	15%	15%	15%	Westfield	12700	1.12	1.05	1.12	+07	Bt con r	21500	3.1%	3.10	3.1%
Trimtek fin	14700	31	30%	30%	Westport o	16333	34	32	34	-01	Flt cc 95r	2000	8%	8%	8%
Tritech	5050	9%	9	9	Westrim	4200	5%	5	5%	0	Harmac r	20700	0%	0%	0%

[illegible]

.....0,000684
.....0,9422
.....0,1826
.....1,0000

Bresil (real)	0,15894	Italie (lire)	0,0009901	Taiwan (dollar)	0,025
Bulgarie (lev)	0,0256	Jamaïque (dollar)	0,0483	Tanzanie (shilling)	0,0
Caribes (dollar)	0,5203	Japon (yen)	0,01399	Thaïlande (baht)	0,05
Chine (renminbi)	0,1668	Kenya (shilling)	0,02516	Trinité-Tobago (dollar)	0,0
Colombie (peso)	0,001740	Koweït (dinar)	4,8036	Turquie (livre)	0,00000
Corée (won)	0,00175	Liban (livre)	0,000835	Venezuela (bolivar)	0,008

OBLIGATIONS										
TORONTO (PC) — Les prix étaient en baisse pour le marché d'obligations, au cours d'une séance modérée.										
Le court terme chutait de 20 cents. Le moyen terme, les émissions provinciales et les émissions corporatives perdaient 40 cents, tandis que le long terme reculait de 65 cents.										
L'argent au jour le jour était disponible à un taux de 5 1/4 %.										
RBC Dominion Securities a fourni ces chiffres.										
Prix Rend. Chang.										
GOVERNEMENT FEDERAL										
Cdn	4.75	10/04	102.48	9.11	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51
8.50	10/09	97.70	9.00	-0.22	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	GOVERNEMENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	PROVINCES					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07	106.30	9.13	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	RENTS					
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Que	9.38	11/02/77	94.48	9.51	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Ont	9.88	10/01/77	103.67	9.77	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Man	9.88	10/01/77	99.85	9.41	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Sask	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Alberta	9.50	4/01/07	90.70	9.75	
8.50	11/05/80	97.80	8.85	-0.14	Terre-Neu	10.38	4/01/07			

Shermag prévoit une année record en 1994

SHERBROOKE (PC) — Retombée sur ses pattes comme en témoignent les résultats de l'exercice financier terminé le 1er avril, la compagnie Shermag poursuit sur sa lancée et compte même réaliser « l'une des meilleures performances annuelles de son histoire » au cours de la présente année.

Telle est du moins la « surprise » que réservait le président et chef de la direction de « la meilleure compagnie de meubles au Canada », Serge Racine, hier, à Sherbrooke, aux actionnaires réunis en assemblée générale annuelle.

Comme il est devenu coutume chez Shermag, M. Racine a profité de l'assemblée annuelle au cours de laquelle sont surtout dévoilés des chiffres déjà connus,

pour rendre publics les résultats du premier trimestre de la nouvelle année.

Ainsi, a révélé M. Racine, ce premier trimestre terminé le 1er juillet a permis des ventes brutes consolidées de 12 418 000 \$, un accroissement de 12,5 % par rapport aux résultats atteints lors du premier trimestre de l'année précédente.

Si on extrapole les résultats de ce premier trimestre sur l'ensemble de l'année, a avancé M. Racine,

on peut croire que les ventes totales du groupe Shermag atteindront 54 millions \$ en 1994-1995 dont 30 millions \$ grâce aux exportations, lesquelles représenteraient alors 55 % des ventes.

Selon M. Racine, Shermag vise à atteindre des exportations qui représenteraient 60 % de ses ventes totales, un niveau où elle souhaiterait les y maintenir.

Au cours de ce premier trimestre, le bénéfice brut avant amortissement s'est élevé à 34,7 %, comparativement à 28,4 % et 25,7 % en 1993 et 1992, respectivement.

« Ces résultats traduisent bien les efforts déployés depuis deux ans par les employés et la direc-

tion pour améliorer la productivité et les structures du groupe », a commenté M. Racine.

Les résultats de 1993-1994 et ceux du premier trimestre démontrent bien le succès que connaît Shermag sur le marché américain. Les exportations représentent désormais 52 % des ventes totales.

Toutefois, a noté M. Racine, les ventes ont un peu régressé au Canada.

À ce sujet, il a deux explications : Shermag a peut-être négligé un peu le marché intérieur mais, surtout, ce marché connaît une stagnation et est plus lent à reprendre la voie de la reprise que le marché américain.

Par ailleurs, M. Racine a déclaré que la capacité de production du groupe Shermag devra être bientôt accrue. Une des premières tâches du conseil d'administration - tous les membres ont été réélus - sera d'étudier la possibilité d'agrandir sur-le-champ l'usine de la compagnie Nadeau, au Nouveau-Brunswick.

Shermag compte plus de 700 employés au sein de ses six divisions. Elle possède des usines à Lennoxville, Disraeli, Arthabaska, Scotstown, Lac-Mégantic et Saint-François, au Nouveau-Brunswick. Son siège social est situé à Sherbrooke.

Croissance zéro des salaires en six mois

OTTAWA (PC) — Les hausses salariales moyennes accordées au Canada au cours du premier semestre de l'année ont été presque nulles, a révélé hier le ministère des Ressources humaines.

Dans son bulletin mensuel, le ministère a précisé que les hausses moyennes au cours de cette période se sont établies à 0,2 % pour la durée des conventions de travail signées, ce qui est encore inférieur aux hausses moyennes de 0,7 % accordées pour toute l'année 93.

Lors des négociations précédentes des parties en cause dans ces contrats, les hausses consenties s'étaient établies en moyenne à 1,9 %.

Plus de 67 % des travailleurs ayant réglé leur contrat de travail au cours du dernier trimestre ont été affectés par un gel salarial ou même des réductions de salaires, contre 65,4 % pour toute l'année 93.

Les contrats de travail dans le secteur public, pour cette période, ont affiché une baisse de salaire de 0,1 %, contre une hausse moyenne de 0,5 % pour l'année 93. Dans le secteur privé, les hausses ont été en moyenne de 1,3 % au premier semestre de 94, contre une hausse de 0,7 % pour l'année 93.

Environ 80 % des travailleurs du secteur public ont été affectés par des gels ou des réductions de salaire, contre seulement 21 % dans le secteur privé. Pour le mois de juin, les contrats de travail intervenus n'affichaient aucune hausse.

Royal Oak veut faire disparaître la pilule empoisonnée

TORONTO (PC) — Le plan de protection des droits des actionnaires de Minerais Lac n'a plus d'utilité et devrait être annulé, a déclaré hier la présidente des mines Royal Oak.

« Nous croyons que c'est le temps d'en finir avec ça », a lancé Mme Peggy Witte, qui tente de reprendre le contrôle de Lac.

La compagnie Royal Oak, de Vancouver, demande à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario d'abandonner ce plan - également connu sous l'expression de « pilule empoisonnée » - et de laisser les actionnaires de Lac décider s'ils veulent ou non offrir leurs actions aux deux entreprises qui cherchent à les acquérir.

Mme Witte a expliqué que sa compagnie avait écrit à plusieurs reprises à Minerais Lac pour qu'elle élimine ce plan, qui sert de défense pour contrer les tentatives de prises de contrôle non désirées.

« Lac s'est montré intransigeant à notre égard », a déclaré Mme Witte lors de son passage devant la Commission des valeurs mobilières.

Des hélicoptères de Bell pourraient servir l'armée iranienne

MONTREAL (AFP) — Cinq hélicoptères construits au Canada et destinés à un usage civil en Iran pourraient facilement y être utilisés par l'armée iranienne, a estimé hier un expert canadien de l'industrie de l'armement.

Les appareils que doit livrer Bell Helicopters le mois prochain à l'Iran sont du même type que ceux utilisés par l'armée iranienne, a indiqué M. Bill Robinson.

Bell Helicopters détourne ainsi, selon M. Robinson, les règles canadiennes interdisant la vente de biens à usage militaire à des pays qui violent les droits de l'homme ou sont impliqués dans des conflits armés.

Ottawa devrait intervenir pour reconsidérer le contrat de vente, a ajouté M. Robinson.

« Si nous pensions qu'il y avait un problème, nous n'aurions pas permis que le contrat soit mis en application », a déclaré un porte-parole du ministère canadien des Affaires étrangères.

Selon Charles Larabie, Ottawa est au contraire très satisfait que les hélicoptères, vendus par la maison-mère de Bell au Texas et construits à son usine de la banlieue de Montréal, soient destinés seulement à un usage civil en Iran.

Les appareils pourraient néanmoins facilement être modifiés pour un usage militaire, a confirmé le porte-parole de Bell Helicopters Carl Harris, ajoutant que le contrat actuel mettait fin à 15 années de dispute avec l'Iran, à propos d'un autre contrat signé avant la Révolution iranienne de 1979 et annulé sans compensation ensuite.

avis de demande d'un permis d'alcool

Règle des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assemblée et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée ou certifiée, et être adressée à : La Régie des alcools, des courses et des jeux, 1281, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N2C9

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
9007-3834 QUEBEC INC. Prouzencia enr. 10002, St-Henri Dossier: 191 668	1 restaurant pour vendre, 1 bar	10002, St-Henri et Tewkesbury
2642-5892 QUEBEC INC. Steak Rudy enr. 575, boul. Hamel suite à une cession Dossier: 324 749	1 bar, permis additionnel suite à une cession	575, boul. Hamel Québec
SALLE DE QUILLES ST-ETIENNE INC. Salle de quilles St-Étienne inc. 1007, rte Laguerre St-Étienne-de- Lauzon Dossier: 773 432	1 bar dans centre sportif	1007, rte Laguerre St-Étienne-de- Lauzon
GESTION SIMON LI INC. Restaurant des Fruits de Mer 2673, chemin St-Louis Sainte-Foy Dossier: 1 044 338	1 restaurant pour vendre, changement de catégorie	2673, chemin St-Foy Sainte-Foy
Équipe de hockey junior BB de Pointe-Lévy 7, Georges- Ramsay Lévis Responsable: Jacques Dumont	Permis de réunion périodique pour vendre 24 septembre, 1er, 8, 15, 22 et 29 octobre, 5, 12, 19, 26 novembre, 3, 10, 17, 21 décembre 94, 7, 21 janvier 1995, 11, 19, 24, 25, 26 février, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 17, 18, 19, 24, 25, 26, 31 mars, 1er, 2, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 21, 22, 23, 28, 29, 30 avril 95	ARENA ANDRE- LACROIX 7300, boul. de la Rive-Sud Lévis

Le Président et directeur général
Ghislain K-Lafamme, avocat

Québec



APPEL D'OFFRES

L'HÔPITAL DE MONT-JOLI INC., propriétaire, demande des soumissions pour le réaménagement du 3e Nord de son bâtiment, situé à Mont-Joli, comté de Mittie, province de Québec.

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de Benoît Proulx, architecte, situé au 149, rue St-Germain Est, bureau 302, Rimouski (Québec) G3L 1A9 aux numéros de téléphone (418) 723-5543 et de télécopieur (418) 725-4538 contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ remis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de soixante mille dollars (60 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de trente mille dollars (30 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de trente mille dollars (30 000 \$).

Les soumissions seront reçues à : HÔPITAL DE MONT-JOLI 800, du Sanatorium Mont-Joli (Québec) G5H 3L6

Tél.: (418) 775-7261

Date: 15 septembre 1994

Heure: 14 h (heure en vigueur localement)

pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Une visite du secteur touché par les travaux aura lieu (rendez-vous à l'entrée principale):

Date: 2 septembre 1994

Heure: 14 h (heure en vigueur localement)

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Roland Anetif
Directeur général

MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE APPEL D'OFFRES

Nouveau réservoir d'eau potable

Des soumissions seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Apollinaire, 94, rue Principale, jusqu'à 15 heures, le 12 septembre 1994, pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes scellées et porter une inscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, à l'hôtel de ville de Saint-Apollinaire, à 15 h 05, en présence des intéressés.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des plans et devis préparés par POLYSEC Groupe-Consult, à partir du 17 août à leurs bureaux du 1090, Louis-Riel, Sainte-Foy, Québec, moyennant un dépôt par chèque de 100 \$ non remboursable, TPS et TVQ incluses.

Les soumissions devront être conformes au devis et présentées sur les formules fournies dans les documents d'appels d'offres.

Pour être considérée, toute soumission devra être conforme aux documents de soumission et être accompagnée des documents requis.

La Municipalité de Saint-Apollinaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Saint-Apollinaire, ce 17 août 1994.

Jean Blais
Secrétaire-trésorier

APPEL D'OFFRES PUBLIC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE-MARIE

Avis est par la présente donné par la soussignée, que des soumissions pour l'achat d'un camion pour l'entretien des chemins d'hiver seront reçues au bureau municipal de Sainte-Marguerite-Marie, 15, route de Laverendrye, jusqu'au jeudi 1er septembre 1994 à 16 h 30.

Les soumissions devront être cachetées et porter la mention "Soumission pour camion entretien des chemins d'hiver".

Nous recherchons un camion usagé, 4x4, équipé d'un 45, d'une aile de côté, 1 bloc de ciment (facultatif), moteur diesel, transmission manuelle, essieu avant 16 000 lb, essieu arrière 23 000 lb (minimum).

L'ouverture publique des soumissions se fera lors d'une séance extraordinaire, le jeudi 1er septembre 1994 au 15, route de Laverendrye à compter de 19 h 30.

La Municipalité de Sainte-Marguerite-Marie ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Odette Corbin,
Secrétaire-trésorière

En attendant le moment de venir admirer nos nouveaux modèles 1995, il y a certaines Volvo 1994 que vous devriez voir absolument!

Encore quelques
**VOLVO
850 1994**

à prix plus intéressants...

et un seul démonstrateur
**VOLVO
960 1994**

à prix plus qu'spécial!



VOLVO DE QUÉBEC

2335, rue Watt, Sainte-Foy, 656-1112 1-800-563-VOLVO
(Parc Colbert Est, sortie Charest Ouest, angle du Vallon)

©1992 Volvo Canada Limited. Sécurité avant tout est une marque de commerce de Volvo Canada Limited.

SAAB LUXE SANS COMPROMIS ET PRIX SANS PAREIL



SAAB 900S

- 4 cylindres
- manuelle, 5 vitesses
- entièrement équipée
- Transport et taxes en sus

25 995\$*

Ste.Foy

SATURN
SAAB
ISUZU

3330, rue Watt
angle Duplessis et Charest
sortie Blaise-Pascal
(voisin du Club Price)

(418) 653-1312

À votre retraite

VIVEZ D'AVANTAGE ET D'AVANTAGES

- Appartements 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2
- Site enchanteur, parc de verdure
- Autobus à proximité
- Salle à manger • Bibliothèque • Chapelle
- Bain tourbillon • Salon de coiffure
- Caisse populaire • Dépanneur
- Activités socio-culturelles
- Consultations médicales
- Infirmières licenciées disponibles 24 heures par jour
- Compétence et bienveillance du personnel

NOUVEAU SERVICE : CONVALESCENCE-REPOS



VOUS Y SEREZ BIEN, EN COMPAGNIE DE GENS COMME VOUS.

HOTELLERIE



PARC DES BRAVES

750, Chemin Sainte-Foy, Québec

(418) 681-0041



ERRATUM

Travaux dans la ville de Trois-Pistoles
Comité de Rivière-du-Loup
Appel d'offres no: 0847-40-02-41-41

Le numéro de téléphone des documents disponibles de l'appel d'offres publié le 16 août 1994 aurait dû se lire comme suit :

DOCUMENTS DISPONIBLES: TÉLÉPHONE: (418) 683-1328.

S 19-08-94

VILLE DE BEAUPORT

APPEL D'OFFRES RÉFECTION DE LA CÔTE ST-GRÉGOIRE

La Ville de Beaufort demande des soumissions pour la réfection des services publics d'égout, d'égout et de voirie, sur environ 520 mètres linéaires de rues ainsi que la réfection des murs de soutènement adjacents. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus, à compter de vendredi le 19 août 1994, au bureau de :

GAGNÉ & SAVARD INC.
4700, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec)
G1P 2P9

moyennant un dépôt en argent ou par chèque de soixante-quinze dollars (75 \$), TPS et TVQ incluses, non remboursable. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission sur un document de soumission du même montant, payable à l'ordre de la Ville de Beaufort, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour papiers, matériaux et services. Les soumissions, dans des enveloppes cachetées, seront reçues au bureau de la greffière, situé au 10, rue de l'Hôtel de ville à Beaufort, jusqu'à 11 heures le 29 août 1994 pour être ensuite ouvertes publiquement, le même jour à compter de 11 heures, dans la salle des services techniques située à l'hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel de ville, Beaufort, en présence des personnes intéressées. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Fait à Beaufort, le 19 août 1994.

La greffière de la ville
Josette Tessier, notaire

EN UN CLIN D'OEIL

■ Embargo sur les transactions financières avec Haïti

OTTAWA — Le Canada a imposé un embargo sur toutes les transactions financières avec Haïti, a annoncé jeudi le ministre des Affaires étrangères André Ouellet. L'embargo aura pour effet de bloquer tout échange bancaire entre le Canada et Haïti, a précisé le ministre. « Notre objectif, a-t-il dit, est d'isoler complètement le régime de facto haïtien. » L'embargo s'inscrit dans les efforts de la communauté internationale pour éviter que des membres du régime militaire haïtien ne fassent sortir de l'argent hors du pays. Il existait déjà un embargo partiel sur les transactions financières entre le Canada et Haïti. Les entreprises canadiennes n'étaient pas autorisées à fournir de services financiers à des membres de la junte militaire. Et les avoirs canadiens des membres du régime étaient gelés.

■ Procycle agrandit avec un nouvel entrepôt

SAINT-GEORGES — Procycle injecte 1,5 million \$ pour agrandir ses installations à Saint-Georges. Les travaux débiteront avant la fin du mois. Président du Groupe Procycle, M. Raymond Dutil confirme la réalisation du projet de construction d'un nouvel entrepôt, adjacent aux installations actuelles. « En simplifiant les étapes de manutention des marchandises, nous réaliserons des économies en temps et en frais de transport », précise-t-il. Actuellement, l'entreprise a recours à la location d'espaces situés à Saint-Joseph pour l'entreposage de ses stocks. Considéré comme le plus important fabricant de bicyclettes au Canada, Procycle a été fondé en 1974. L'entreprise située dans le parc industriel compte à son emploi plus de 400 personnes qui produisent en moyenne 340 000 bicyclettes par année.

■ Consolidation de Normick Perron et Norbord

TORONTO — Foresterie Noranda inc. a annoncé hier la consolidation de Normick Perron et Industries Norbord inc. Norbord, une filiale en propriété exclusive de Foresterie Noranda inc., est un manufacturier sur le plan mondial de panneaux à copeaux orientés, de panneaux de fibres à densité moyenne et de contre-plaqué. De plus, Norbord vend environ 1,5 milliard de pmp de bois d'oeuvre produit par Normick Perron, Northwood, et Fraser. Acquis par Foresterie Noranda en 1989, Normick Perron est une des plus importantes compagnies forestières dans l'Est du Canada. L'entreprise exploite des scieries à La Sarre et Senneterre au Québec, et à Cochrane et Kirkland Lake en Ontario, lesquelles ont une capacité de production annuelle de 375 million de pmp.

■ Héroux renoue avec la rentabilité

LONGUEUIL — Héroux inc. a renoué avec la rentabilité au cours du premier trimestre terminé le 30 juin, les résultats financiers pour cette période mettant en relief un bénéfice net de 8000 \$ contre une perte de 187 000 \$ un an auparavant. Au cours de ce trimestre, les ventes ont totalisé 20,8 million \$, contre 22 million \$ à la fin du premier trimestre de l'exercice 1993-94. La progression du bénéfice brut reflète une amélioration des marges de profit sur les produits industriels émanant tant des opérations canadiennes qu'américaines. Les produits industriels comptent pour environ la moitié de l'activité de la société, qui possède des usines à Longueuil et à Saint-André au Québec, ainsi qu'à Pinellas Park, en Floride, et Cincinnati, en Ohio, aux États-Unis, où Héroux inc. effectue 85 % de ses ventes.

■ Le constructeur G. Cimon tente d'éviter la faillite

QUÉBEC — Les Entreprises G. Cimon (1990) inc. a recours à la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité pour préparer une offre de règlement à ses quelque 200 créanciers à qui l'entreprise doit 4 millions \$. Le constructeur bien connu à Val-Bélair, avec sa publicité qui faisait appel à une petite fille pour vanter la qualité de ses maisons, explique ses difficultés financières par une augmentation du coût des matériaux et l'âpre concurrence qui a mené à des coupes de prix sur le marché de l'habitation neuve. L'entreprise familiale a été fondée en 1954 par le père qui l'a cédée à son fils en 1990. Ce dernier espère que les 30 jours de répit accordés par la cour supérieure lui permettront de s'entendre avec ses fournisseurs.

■ Des profits pour IPL

SAINT-DAMIEN — Les ventes d'IPL ont légèrement augmenté au troisième trimestre, passant de 19,3 millions \$ l'an dernier à 21,8 millions \$. Le bénéfice net de la période a été de 1 million \$, comparativement à 800 000 \$ l'an dernier. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les ventes atteignent 53,5 millions \$ et le bénéfice net est de 1,7 million \$, alors que l'an dernier, les revenus de la période étaient de 46,9 millions \$ et le bénéfice net de 1,3 million \$.

Les Drolet rachètent Sherwood un quart de siècle après l'avoir vendue

SHERBROOKE (PC) — Le groupe dirigé par Denis Drolet va acquérir les actifs de la compagnie Sherwood-Drolet, permettant ainsi à la famille du fondateur de cette dernière de remettre la main sur une entreprise dont elle avait été obligée de se départir au profit d'Américains, voilà presque un quart de siècle.

Une entente en ce sens est survenue mercredi soir avec la compagnie américaine Figgie, a indiqué hier le président de l'entreprise spécialisée dans la fabrication de bâtons de hockey, Denis Drolet. La vente devrait se conclure avant le 30 septembre, a-t-il précisé.

« Présentement, je ne réalise pas pleinement tout ce que cela signifie pour ma famille et pour moi. Je vais peut-être le réaliser davantage quand les derniers détails seront réglés et que la transaction sera complétée », a dit M. Drolet en rendant publiques les grandes lignes de l'entente.

M. Drolet n'a toutefois pas ré-

vélé le montant qui sera versé à Figgie pour rapatrier la propriété de Sherwood-Drolet en terre québécoise. Il s'est également fait discret sur l'identité des partenaires impliqués dans la transaction, précisant seulement que ce partenariat permettra la formation d'un consortium qui possèdera Sherwood-Drolet, le fabricant de rondelles Inglasco et celui de bâtons de hockey de rue Sport-Lam. La famille Drolet sera le principal actionnaire du groupe.

Quant au véhicule financier, M.

Drolet a expliqué que des détails demeuraient en suspens.

Les intentions du groupe sont de maintenir les entreprises actuelles et de les faire progresser rapidement. « J'avais déjà rassuré les employés en leur faisant connaître mes intentions mais le dossier prend enfin la tournure souhaitée », a lancé M. Drolet.

Avec les 200 employés de Sherwood-Drolet et la centaine d'Inglasco et Sport-Lam, le groupe sera responsable de plus de 300 emplois, à Sherbrooke.

Washington soutient que l'ALENA a multiplié nos échanges commerciaux

WASHINGTON — Le secrétaire américain du Commerce Ron Brown a affirmé hier que la hausse de la valeur des échanges commerciaux entre les États-Unis, le Canada et le Mexique au cours des six premiers mois de 1994 démontrait le bien-fondé de l'Accord de libre-échange nord-américain.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

« Ils s'agit de bonnes nouvelles », a lancé le secrétaire hier matin, au cours de la conférence de presse qu'il avait convoquée spécialement pour l'occasion.

Ces temps-ci, avec des audiences au Congrès sur l'affaire Whitewater, une réforme du système de santé qui s'enlise et un projet de loi sur la criminalité qui piétine, les bonnes nouvelles sont plutôt rares pour l'administration Clinton.

Le secrétaire Brown a fait valoir que si l'ensemble des exportations des États-Unis avaient augmenté de 4,8 % au cours des six premiers mois de 1994 par rapport à la même période en 1993, les exportations en direction du Canada et du Mexique avaient augmenté de 11,6 %.

Les exportations américaines en direction du Mexique ont bénéficié d'une hausse de 17 %, alors

que les exportations en direction du Canada ont connu une augmentation de 10 %.

Le secrétaire a ajouté que les importations en provenance du Mexique avaient augmenté de 21 %, et celles du Canada, de 10 % environ.

« L'Accord de libre-échange nord-américain a rempli sa promesse, a-t-il lancé. Il profite à chacun des trois pays. »

Il a indiqué que l'accord profitait notamment aux manufacturiers d'automobiles. Au cours des six premiers mois de 1994, les installations canadiennes et américaines des trois grands de l'automobile ont exporté 23 275 véhicules au Mexique. En 1993, ils n'avaient exporté que 3791 véhicules pendant la même période.

Déficit

Le secrétaire Brown a reconnu que le déficit commercial des États-Unis n'avait que très peu diminué entre mai et juin 1994, pas-

sant de 9,5 milliards \$ US à 9,4 milliards \$ US.

Il a expliqué que si les États-Unis connaissent une reprise économique, beaucoup de leurs partenaires commerciaux n'avaient pas encore atteint cette étape. Les exportations en direction de ces marchés en souffraient donc.

Il a notamment indiqué que l'économie canadienne était encore en mauvaise posture, mais que lorsque la reprise se sera installée pour de bon, le déficit commercial

des États-Unis avec le Canada diminuera.

Ce déficit commercial, qui était de 831 millions \$ US en mai 1994, est passé à 1,3 milliards \$ US en juin.

Le président de la Fédération des entreprises indépendantes du Canada, M. John Bulloch, a indiqué en entrevue téléphonique hier que la communauté canadienne des affaires considérait également l'accord nord-américain comme un succès.



Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de F et M Bessette inc. à Sainte-Anne-de-la-Rochelle

Audience publique (1^{re} partie)
Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que l'audience publique sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de F et M Bessette inc. à Sainte-Anne-de-la-Rochelle débutera à Saint-Joachim-de-Shefford à compter du 29 août 1994. Toutes les séances d'information, qui constituent la première partie de l'audience, sont publiques.

Une audience en deux parties
L'audience publique se déroulera en deux parties: la première partie, réservée à l'information sur le projet, permettra aux requérants de présenter les motifs de leur demande d'audience publique et, au promoteur, d'exposer son projet et de répondre aux questions du public et de la commission du BAPE. Cette première partie fournira aux participants l'occasion de parfaire leur connaissance du projet et d'approfondir certains points traités dans l'étude d'impact environnemental et, par conséquent, de mieux préparer leur intervention pour la deuxième partie. La deuxième partie, réservée à l'audition des mémoires et des opinions, aura lieu au moins 21 jours après la fin de la première partie, les dates et les lieux seront communiqués ultérieurement. À la fin du mandat, le BAPE remettra au ministre de l'Environnement et de la Faune un rapport qui rendra compte des constatations et de l'analyse de la commission. Par la suite, le ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres qui pourra autoriser intégralement le projet, imposer certaines modifications et conditions à sa réalisation, ou le refuser.

Coordonnées de l'audience
Salle Tourbillon
300, Route 243
Saint-Joachim-de-Shefford
Les séances débuteront le 29 août 1994 à 19 h 30

Disponibilité de l'information
En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact. Elle peut être consultée aux locaux du BAPE à Québec et à Montréal et aux endroits suivants:

Sainte-Anne-de-la-Rochelle
Hôtel de Ville
142, rue Lagrangeur
Heures d'ouverture
Samedi, dimanche, lundi: Fermé
Mardi, mercredi: 9 h à 16 h
Jeudi, vendredi: 9 h à 17 h

Waterloo
Hôtel de Ville
Service du greffe
417, rue de la Cour
Heures d'ouverture
Lundi au jeudi: 9 h à 16 h 30
Vendredi: 9 h à 16 h
Samedi, dimanche: Fermé

Sherbrooke
Université de Sherbrooke
Bibliothèque générale
Pavillon central
2500, boulevard Université
Heures d'ouverture
Horaire d'été
Lundi au jeudi: 8 h 30 à 22 h 30
Vendredi: 8 h 30 à 21 h
Samedi: 12 h à 17 h
Dimanche: 13 h à 17 h
À compter du 5 septembre 1994
Lundi au jeudi: 8 h 30 à 23 h
Vendredi: 8 h 30 à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h
Dimanche: 11 h à 17 h

Montréal
Université du Québec à Montréal
Bibliothèque centrale
Section des publications gouvernementales
1255, rue Saint-Denis, local A.M. 100
Heures d'ouverture
Horaire d'été
Lundi au jeudi: 9 h à 17 h
Vend., sam., dim.: Fermé
À compter du 6 septembre 1994
Lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 12 h à 17 h
Dimanche: Fermé

Québec
Université Laval
Bibliothèque du 1^{er} cycle
Pavillon Jean-Charles Bonenfant
Bureau 1348
Sainte-Foy
Heures d'ouverture
Horaire d'été
Lundi au vendredi: 9 h à 22 h
Samedi et dimanche: Fermé
À compter du 3 septembre 1994
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 23 h
Samedi et dimanche: 10 h à 17 h 30

La documentation relative au projet reste disponible jusqu'à la fin du mandat de la commission. Aux bureaux du BAPE de Québec et de Montréal, elle demeure disponible en tout temps. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez vous adresser à Madame Thérèse Daigle en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Le secrétaire du BAPE,
Alain Pépín

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec

Transports Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (Type A), de construction (Type C), de services professionnels (Type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (Type S).

Contrats de type A: seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental.

Contrats de type C: seules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental et qui sont titulaires de la licence requise par la Loi sur le bâtiment.

Contrats de type P: seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec.

Pour tous les types de contrats, les soumissionnaires doivent commander une copie du dossier d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils entendent soumissionner. En outre, une garantie de soumission peut être exigée sous forme de cautionnement ou sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable ou d'obligations payables au porteur, le montant de la garantie est indiqué à la rubrique « Garantie de soumission exigée ».

On peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant le paiement du montant indiqué à la rubrique « Coût du dossier », ce coût, qui inclut les taxes, est payable en espèces, par chèque ou mandat postal à l'ordre du ministre des finances et n'est pas remboursable. Pour consulter ou obtenir les documents:

QUÉBEC
Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. René-Lévesque Est
2^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tel.: (418) 644-8848

MONTRÉAL
Service des contrats
Ministère des Transports
35, rue de Port-Royal Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H3L 3T1
Tel.: (514) 873-8061

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions ou des offres reçues.
Le sous-ministre, Clermont Gignac, ing.

P Contrat no 4310-94-KA02 — Vérification de la qualité des sols et autres matériaux utilisés lors de la réalisation du contrat 4371-94-0903 sur la route 138 dans les municipalités de Rivière-Malbaie et La Malbaie, M.R.C. de Charlevoix-Est.
Coût du dossier: 20 \$
Réception des offres: salle des soumissions de Québec.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: **Québec, le mardi 6 septembre 1994, 15 h.**

P Contrat no 5400-94-AC01 — Étude d'impact sur l'environnement du projet de construction de l'autoroute 30 entre Ste-Catherine et l'autoroute 15 dans les municipalités de Ste-Catherine, St-Constant, Delson et Candiac, M.R.C. de Roussillon.
Coût du dossier: 20 \$
Réception des offres: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres: **Montréal, le mercredi 7 septembre 1994, 15 h.**

C Contrat no 95-56004 — Fourniture et livraison d'environ 6 000 tonnes métriques d'abrasifs traités, d'Armaph et d'Armaph-Claire (Bellechasse). Longueur de 7,98 km.
Garantie de soumission exigée: 16 600 \$ (cautionnement) ou 8 300 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$
Réception des offres: salle des soumissions de Québec.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: **Québec, le jeudi 8 septembre 1994, 15 h.**

C Contrat no 4274-94-0627 — Réfection majeure des routes 281 et 277, dans les municipalités d'Armaph et d'Armaph-Claire (Bellechasse). Longueur de 7,98 km.
Garantie de soumission exigée: 97 000 \$ (cautionnement) ou 48 500 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$
Réception des offres: salle des soumissions de Québec.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres: **Québec, le mardi 13 septembre 1994, 15 h.**

C Contrat no 5400-94-0905 — Réaménagement de l'intersection de la route 338 et du chemin Sainte-Claire, dans la municipalité de Rivière-Beaudette, par. (Salaberry-Soulanges). Longueur de 0,623 km.

Garantie de soumission exigée: 43 500 \$ (cautionnement) ou 21 750 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: **Montréal, le mercredi 14 septembre 1994, 15 h.**

C Contrat no 6172-94-0603 — Retraitement en place de la chaussée et revêtement bitumineux, sur la route 210, dans la municipalité de Newport canton (Mégantic-Compton). Longueur de 8,20 km.
Garantie de soumission exigée: 59 600 \$ (cautionnement) ou 29 800 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$
Réception des soumissions: salle des soumissions de Québec.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: **Québec, le mardi 13 septembre 1994, 15 h.**

C Contrat no 6210-94-0210 — Réfection du revêtement bitumineux du pont Marchand, situé sur l'autoroute 35, au-dessus de la rivière Richelieu et des routes 133 et 223, dans la municipalité de Saint-Athanase paroisse (Iberville). Longueur de 0,63 km.
Garantie de soumission exigée: 27 600 \$ (cautionnement) ou 13 800 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: **Montréal, le mercredi 14 septembre 1994, 15 h.**

C Contrat no 6210-94-0902 — Réaménagement de la bande centrale et de contrôle des accès sur les routes 112 et 133, dans la municipalité de Richelieu ville (Chambly). Longueur de 1 084 km.
Garantie de soumission exigée: 65 200 \$ (cautionnement) ou 32 600 \$ (autre)
Coût du dossier: 41 \$
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: **Montréal, le mercredi 14 septembre 1994, 15 h.**

C Contrat no 6210-94-0903 — Élargissement de la chaussée, sur la route 139, dans la municipalité de Saint-Alphonse paroisse (Brome-Massé). Longueur de 0,5 km.
Garantie de soumission exigée: 16 600 \$ (cautionnement) ou 8 300 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: **Montréal, le mercredi 7 septembre 1994, 15 h.**

C Contrat no 6500-94-0215 — Réfection d'un pont en béton, sur la route 348 au-dessus de la rivière Blanche, dans la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare (Joliette).
Garantie de soumission exigée: 3 700 \$ (cautionnement) ou 1 850 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: **Montréal, le mercredi 7 septembre 1994, 15 h.**

C Contrat no 6500-94-0910 — Correction de profil du chemin Côte Nord à l'intersection de la voie ferrée, incluant le terrassement, drainage, structure de chaussée et enrobé bitumineux, dans la municipalité de Mirabel (Argenteuil). Longueur de 0,32 km.
Garantie de soumission exigée: 10 300 \$ (cautionnement) ou 5 150 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: **Montréal, le mercredi 7 septembre 1994, 15 h.**

A Contrat no 6672-94-0204 — Nettoyage et lavage de différents éléments de treize (13) structures sur diverses routes, dans les municipalités de Hull, La Pêche, Pontiac, Campbell's Bay, Waltham-et-Bryson et l'Île-aux-Allumettes (Hull, Gatineau et Pontiac).
Garantie de soumission exigée: 2 900 \$ (cautionnement) ou 1 450 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$
Réception des offres: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres: **Montréal, le mercredi 7 septembre 1994, 15 h.**

A Contrat no 6672-94-0902 — Conversion de luminaires au mercure par des luminaires au sodium haute pression sur l'autoroute 5 et diverses autres routes, dans les municipalités de Hull et Chelsea (Hull et Gatineau).
Garantie de soumission exigée: 1 100 \$ (cautionnement) ou 550 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$
Réception des offres: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres: **Montréal, le mercredi 7 septembre 1994, 15 h.**

A Contrat no 6672-94-0302 — Conversion de luminaires au mercure par des luminaires au sodium haute pression sur l'autoroute 5 et diverses autres routes, dans les municipalités de Hull et Chelsea (Hull et Gatineau).
Garantie de soumission exigée: 1 100 \$ (cautionnement) ou 550 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$
Réception des offres: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres: **Montréal, le mercredi 7 septembre 1994, 15 h.**

A Contrat no 6672-94-0401 — Plantation d'arbres dans l'emprise d'une partie de la route 105, dans la municipalité de La Pêche (Gatineau). Longueur de 0,4 km.
Garantie de soumission exigée: 1 300 \$ (cautionnement) ou 650 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$
Réception des offres: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres: **Montréal, le mercredi 7 septembre 1994, 15 h.**

L'ÉCONOMIE

72,54 \$ US
-0,08380,80 \$ US
+3,707,150 \$
+0,067

LE SOLEIL

Pêche du flétan du Groenland

Tobin accusé d'avoir favorisé la Seafreez et des pêcheurs russes

QUÉBEC — S'appuyant sur une série de documents et de correspondances, le député du Bloc québécois de Gaspé, M. Yvan Bernier, accuse ni plus ni moins le ministre fédéral des Pêches et des Océans (MPO), M. Brian Tobin, d'avoir favorisé une entreprise terre-neuvienne au détriment des pêcheurs québécois en allouant à des pêcheurs russes travaillant pour la Seafreez le droit de pêcher 2200 tonnes de flétans du Groenland (turbot), soit 55 % du quota de développement.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Dans la même foulée, le critique de l'opposition officielle en matière de pêcheries accuse le ministre Tobin « d'avoir une bien étrange façon de protéger la ressource ». « D'un côté, lance-t-il, on abolit le programme de développement du turbot pour les pêcheurs gaspésiens soi-disant pour protéger les stocks, de l'autre on permet aux pêcheurs russes de Seafreez de pêcher 2200 tonnes de turbot dans la zone où l'espèce se reproduit. »

Dans une lettre datée du 2 juin, rendue publique par M. Bernier, le vice-président de Seafreez Foods, dont l'usine est située dans la circonscription représentée par le ministre Tobin, exigeait du ministre un quota transitoire de prises de turbot pour l'actuelle saison de pêche.

Il précisait également qu'un préavis trop court dans la réduction des quotas créait « des surprises de dernière minute, destructrices d'emplois et de compagnies dans les provinces maritimes ».

Dans cette même lettre, Seafreez indique au ministre Tobin que l'entreprise a réalisé des investissements de 1 million \$ en

équipement afin d'adapter ses bateaux à ce type de pêche. On va même jusqu'à menacer le ministre de mettre la clé dans une des usines que Seafreez possède



Les pêcheurs québécois qui s'étaient vu refuser le permis par le ministre Tobin avaient tenté de faire leur pêche malgré tout.

en Nouvelle-Écosse advenant un refus du ministre.

M. Bernier en profite donc pour rappeler que le ministre Tobin avait refusé des permis de pêche du turbot à un groupe de pêcheurs gaspésiens de Rivière-au-Renard, à quelques heures de leur appareillage pour les côtes du Labrador, évoquant comme raison principale la protection des stocks.

Se référant par ailleurs à un rapport du Conseil pour la conservation des ressources halieu-

tiques (CCRH) daté du 20 juin et d'un télégramme expédié le 27 mai à M. Tobin par le ministre québécois Yvon Picotte, le député bloquiste soutient que le ministre Tobin connaissait depuis longtemps le projet des pêcheurs gaspésiens. « Il l'avait même approuvé », tranche M. Bernier.

« Les pêcheurs gaspésiens avaient eux aussi investi des centaines de milliers de dollars, de rajouter le député du BQ, et le ministre avait même personnellement encouragé leur projet à plusieurs reprises. C'est vraiment deux poids deux mesures, sinon carrément de la discrimination. C'est à se demander si les pêcheurs québécois ne sont pas constamment victimes du puissant lobby des pêches des Maritimes et de Terre-Neuve en particulier. »

Se référant par ailleurs à des documents provenant du MPO, M. Bernier précise qu'une flotte de navires étrangers jouissent des quotas de pêche octroyés à des compagnies terre-neuviennes. Selon les documents du MPO, ces chalutiers russes seraient à l'oeuvre dans le Grand Nord depuis la mi-juillet. En 1993, le ministre avait mis fin à certains privilèges accordés à Seafreez parce que cette entreprise avait refusé de canadieniser ses activités de pêche.

En juillet, le comité spécial sur l'utilisation des bateaux étrangers dans les eaux canadiennes dénonçait ce procédé. Ils seraient plus de 150 pêcheurs russes à oeuvrer pour la Seafreez.

La dette de l'État atteint 82 137 \$ par travailleur

MONTREAL — Si vous travaillez, vous avez une dette totale de 82 137 \$, gracieuseté des paliers de gouvernement fédéral et québécois.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

C'est l'une des statistiques troublantes qu'a dévoilées hier le Conseil du patronat, dans une étude plus poussée des dettes fédérale et provinciale.

Ainsi, la dette fédérale de 511 milliards \$ cette année passera à 550,7 milliards \$ en 1995.

Transposée au niveau individuel, cette dette fédérale signifie 17 581 \$ par citoyen québécois en 1994 ou 40 779 \$ par travailleur québécois.

La dette québécoise du secteur public, incluant le déficit des régimes de retraite du gouvernement, passera de 125 milliards \$ à 135,8 milliards \$ en 1995.

Au niveau individuel, celle-ci signifie 17 208 \$ par citoyen et 41 358 \$ par travailleur.

En conférence, le président du CPQ Ghislain Dufour s'est amusé à tourner le fer dans la plaie en calculant le coût du service de la dette pour chaque travailleur. Il arrive à 6648 \$ dus par chaque travailleur pour le seul service de la dette, soit une moyenne de 3,40 \$ l'heure, alors que le salaire horaire moyen est de 13,75 \$.

Après avoir énoncé ces statistiques cauchemardesques, le Conseil du patronat a exprimé sa volonté de voir les politiciens en campagne électorale

aborder plus à fond les solutions qu'ils proposent. « Si ça dramatise, tant mieux, a-t-il dit, ça permet de faire réaliser que le problème est majeur. »

M. Dufour s'est félicité d'entendre cette semaine MM. Daniel Johnson et Jacques Parizeau proposer de réduire le déficit en cinq ans ou le déficit des opérations courantes en deux ans, mais il veut connaître les moyens.

Le CPQ tient à ce que les politiciens s'engagent à atteindre un objectif clair face à ce déficit et qu'ils s'y tiennent. Et s'ils ne peuvent y parvenir, à cause d'une difficulté économique donnée, qu'ils soient tenus d'expliquer pourquoi devant les journalistes et l'Assemblée nationale.

M. Dufour ne cache pas sa préférence pour une réduction considérable des dépenses gouvernementales. « Une révision des programmes sociaux, c'est là qu'est l'argent », a-t-il soutenu.

Le président du CPQ a rappelé qu'environ le tiers de la dette publique fédérale est financée par des étrangers.

Cette dette se voit imposer un taux d'intérêt supérieur à cause du risque politique. M. Dufour laissait entendre que cette surprise est due à l'incapacité des gouvernements de rembourser la dette, plutôt qu'au débat sur le statut politique du Québec.

La liquidation de La Confédération

Le « désastre » coûtera cher aux assureurs québécois

QUÉBEC — La note risque d'être salée pour les compagnies d'assurance du Québec à la suite de la faillite de la Confédération Life qui pourrait coûter, selon les premières estimations, entre 200 et 800 millions \$ à l'industrie.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

Il faudra encore quelques se-

maines avant de connaître le montant exact de la facture, a fait savoir hier M. Yves Milette, vice-président de la Société d'indemnisation pour les assurances de per-

sonnes (SIAP), le fonds commun des assureurs créé pour protéger les assurés.

M. Milette trouve que les chiffres avancés jusqu'à maintenant sont exagérés. En fait, le montant à rembourser dépend du prix qu'obtiendra le liquidateur, la firme Peat Marwick Thorne, pour les éléments d'actif de la Confédération Life.

ration Life.

La SIAP ne prévoit pas avoir de problème à rembourser les assurés selon les plafonds prévus qui sont de 200 000 \$ par personne pour l'assurance-vie et de 60 000 \$ pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les fonds enregistrés de revenus de retraite et les règlements d'assurance-maladie.

Même si les montants en cause seront beaucoup plus élevés, M. Milette ne croit pas que les problèmes survenus lors de la faillite des Coopérants se reproduiront avec la Confédération Life parce que la SIAP peut maintenant emprunter jusqu'à 200 millions \$ par année pour faire face à ses obligations, ce qu'elle ne pouvait pas faire en 1992. En outre, le cas des Coopérants nécessitait un apport de liquidités, et pas celui de la Confédération Life, a-t-il ajouté.

Les interventions de la SIAP sont financées par une cotisation de 1/2 % des primes souscrites pour chaque compagnie, jusqu'à un maximum de 100 millions \$. Au total, la SIAP pourrait donc consacrer 300 millions \$ (avec un emprunt de 200 millions \$) au remboursement des assurés de la Confédération Life.

Un désastre

L'inspecteur général des insti-

tutions financières, M. Jean-Marie Bouchard, a qualifié l'effondrement de la compagnie d'assurance de « désastre national ». Selon lui, c'est l'industrie et non pas les consommateurs qui souffriront le plus de cette faillite. C'est l'effet domino qui est à craindre, dit-il, notamment pour les plus petites compagnies dont les profits serviront à payer les cotisations à la SIAP plutôt qu'à augmenter leur capitalisation.

À la SIAP, on affirme avoir pris des mesures pour prévenir l'effet domino. Les compagnies qui devraient déclarer une perte à cause du prélèvement de la SIAP pourront remettre le paiement de leur cotisation, a expliqué M. Milette.

Selon le rapport de l'inspecteur général des institutions financières, la Confédération Life détenait 2,3 % du marché québécois l'an dernier, avec 138,3 millions \$ de primes.

111 millions \$ de déficit pour Fredericton

FREDERICTON (PC) — Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a déclaré hier que le déficit de l'an dernier pourrait être presque trois fois supérieur à ce qui avait été projeté.

Les données publiées indiquent que le déficit du gouvernement pour 1993-1994 pourrait atteindre 111 millions \$ plutôt que les 41,5 millions \$ prévus.

Le ministre des Finances Allan

Maher a attribué cette situation aux compressions effectuées par le gouvernement fédéral dans les paiements de transfert pour l'éducation et la santé.

Le ministre ajoute que le déficit pour l'exercice financier se termi-

nant le 31 mars aurait pu être pire n'eût été du contrôle serré des dépenses exercé par son gouvernement.

M. Maher dit qu'il est difficile d'avoir le chiffre exact du déficit de 93-94 parce que la province ne sait toujours pas combien d'argent elle recevra d'Ottawa.

Le Nouveau-Brunswick enre-

gistre aussi un déficit de 300 millions \$ pour des projets comme la construction de routes et d'immeubles.

Dans son budget de 1994-1995, M. Maher prévoit que son gouvernement arrivera à l'équilibre budgétaire et qu'il récoltera un surplus de 138 millions \$ l'an prochain.

La baisse du dollar continue de faire grimper nos exportations

OTTAWA (PC) — Exportations et importations ont atteint de nouveaux sommets, en juin, l'économie canadienne ayant poursuivi sa croissance grâce à ses importants échanges commerciaux avec les États-Unis.

Statistique Canada a signalé hier que les exportations de biens ont atteint un nouveau sommet, à 18,2 milliards \$, soit 1,4 milliard \$ de plus qu'en mai. « La hausse des exportations fait foi de la vitalité constante de l'économie américaine et de la faiblesse du dollar canadien », souligne l'agence fédérale.

Les importations ont aussi atteint un nouveau sommet, soit 17,1 milliards \$, quelque 440 millions \$ de plus qu'en mai.

L'augmentation supérieure au niveau des exportations a porté le surplus commercial du Canada à 1,1 milliard \$, en juin, aux dépens des États-Unis.

Statistique Canada avait signalé un déficit commercial de l'ordre de 315 millions \$, en mai dernier, donnée qui a toutefois été

révisée ultérieurement en un surplus de 179 millions \$. Ces données sont toujours préliminaires et sont constamment révisées d'un mois sur l'autre.

Cette excellente performance du commerce canadien, autant au niveau des importations que des exportations, permet de croire que l'économie canadienne connaît une bonne croissance, quoique plusieurs économistes aient l'impression que cette croissance pourrait être moins robuste au cours du deuxième semestre de 1994.

Au chapitre des exportations, les plus forts gains en juin ont été réalisés dans les biens industriels et agricoles, ainsi que dans les produits de la pêche et des véhicules moteur.

« La demande croissante d'automobiles outre-frontière s'est tra-

duite par une hausse des ventes des produits canadiens de ce type, notamment des minifourgonnettes. »

Les exportations de canola, cet oléagineux cultivé dans les Prairies en vue d'en tirer de l'huile végétale, ont aussi grimpé en juin, ce qui a permis de porter les ventes à l'étranger des produits de la ferme et de la pêche à de nouveaux sommets.

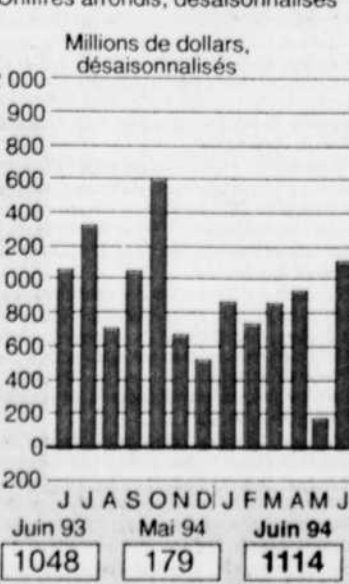
Pour ce qui est des importations, une forte augmentation des achats de machinerie et d'équipement ainsi que de biens industriels étrangers traduit une demande croissante des industries manufacturières canadiennes.

Les importations de produits énergétiques, notamment de pétrole, ont aussi augmenté sensiblement en juin.

Si les biens ont circulé en grandes quantités entre le Canada et les États-Unis en ce sixième mois de l'année, le commerce du Canada avec le reste du monde a été moins impressionnant.

Balance commerciale
JUIN 1994

Chiffres arrondis, désaisonnalisés



Source: Statistique Canada PC/LE SOLEIL

La croissance sera moins soutenue pour le second semestre

OTTAWA — Statistique Canada a de petites nouvelles pour ceux qui espéraient que la croissance de l'économie n'ait pas encore atteint son rythme de pointe en 1994.

par CLYDE GRAHAM
de la Presse canadienne

« Il y a des raisons de croire que la croissance économique a plafonné pour l'année en cours », a déclaré l'agence fédérale dans son analyse économique du mois d'août, divulguée hier.

L'économie a enregistré un impressionnant taux de croissance (annuel) de 4,2 % au premier trimestre de l'année. Et le printemps a aussi été une période favorable, la croissance économique s'accroissant au deuxième trimestre (d'avril à juin). On ne dispose pas encore des données pour le mois de juin.

Mais au cours des six derniers mois, la croissance pourrait aller en s'affaiblissant.

M. Philip Cross, responsable de l'analyse courante pour Statistique Canada, juge normal un ralentissement du rythme de croissance à la suite d'un couple de trimestres exceptionnellement positifs.

Et l'économie demeure vigoureuse, a-t-il dit.

On décèle des signes de ralentissement au troisième trimestre, particulièrement dans les dépenses des ménages. Mais on parle d'un rythme de croissance plus modéré, il n'est pas question d'une récession, a-t-il commenté.

En fait, les statistiques déjà disponibles pour juillet indiquent que l'économie continue à progresser. Le chômage a reculé en juillet, pour atteindre son plus bas niveau en trois ans, 10,2 %.